

THERADIAG SA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 9.045.543,60 euros Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg RCS Meaux 339 685 612

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

- RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- ETATS FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

THERADIAG SA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 9.045.543,60 euros Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg RCS Meaux 339 685 612

(ci-après dénommée la « Société » ou « Theradiag »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Les rapports du Commissaire aux comptes et le présent rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que les comptes annuels et les comptes consolidés et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi.

I. <u>SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE</u>

Le 30 avril 2012, la Société a acquis 100% du capital de la société Prestizia (la « Filiale » ou « Prestizia »).

Nous vous informons par ailleurs que pour la première fois, la Société soumettra à votre approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2014 (à savoir incluant les résultats de la Société et de sa Filiale (ci-après le « **Groupe** »)).

Dans la mesure où la Filiale a une activité exclusive en matière de recherche et de développement dans le domaine des microARN, nous vous présenterons ci-dessous, de manière globale, la situation et l'activité de la Société et du Groupe.

1.1 <u>Présentation succincte de la Société et du Groupe et de l'activité au cours de l'exercice</u> écoulé

Theradiag est une société française, créée en 1986, spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'outils de diagnostic in vitro et de théranostic, au travers de deux divisions ou « *Business Units* » dédiées, à savoir :

- la Business Unit « Théranostic » (alliance du traitement et du diagnostic), développe des tests mesurant l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes. Elle commercialise la gamme Lisa-Tracker, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies.
- la Business Unit « Diagnostic In Vitro » développe, commercialise et distribue des offres complètes de tests de diagnostic in vitro pour le dépistage des maladies auto-immunes, des

maladies infectieuses et des allergies. Elle propose des tests aux techniques variées (Elisa, tests rapides, immunofluorescence, Dot, tests immunochimiques, biologie moléculaire...) ainsi que des gammes d'automates et de solutions pour le diagnostic à haut débit, basées sur la technologie Multiplex de Luminex.

Au travers de la plateforme microARN de sa filiale Prestizia, Theradiag développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic et de théranostic pour la détection et le suivi du cancer du rectum, des maladies auto-immunes et du VIH/SIDA.

Grâce à cette offre complète et innovante, Theradiag participe au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses.

La Société et sa Filiale sont basées respectivement à Marne-la-Vallée et à Montpellier, et comptent plus de soixante-dix collaborateurs.

1.2 <u>Principaux faits marquants au cours de l'exercice écoulé concernant la Société et le Groupe</u>

Concernant l'activité de la Société et du Groupe, les principaux faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé à relever sont les suivants :

- En janvier 2014, Theradiag a signé, via Prestizia, deux accords de collaboration avec les équipes du CNRS / Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier et l'Université 2 de Montpellier pour le développement de tests théranostics dans le VIH/SIDA.

Le premier accord a pour objet la mise en œuvre de deux des quatre projets théranostics prévus dans le cadre du projet OSEO ISI CaReNA initié en 2013 entre Theradiag, Abivax¹ et le CNRS :

- un test de suivi du traitement anti-VIH développé par Abivax (SPL-464),
- un test de pronostic et monitoring de l'infection par le VIH/SIDA.

Par cet accord, le CNRS apportera à Theradiag un soutien scientifique et matériel, notamment dans l'identification de signatures microARN, pour les validations techniques et les analyses biologiques et statistiques.

Le second accord concerne l'extension de la collaboration entre Prestizia et le CNRS sur le tropisme du VIH/SIDA à un nouveau programme de recherche basé sur les *long non-coding RNAs* (ou lncRNAs, une autre famille d'ARN non codants). De manière similaire aux microARN, les signatures lncRNA pourraient être utilisées dans le développement de nouveaux outils de diagnostic, pronostic et de suivi thérapeutique du SIDA, notamment pour déterminer la charge virale et le tropisme du VIH (CXCR4 ou CCR5). L'objectif du partenariat avec le CNRS sera de déterminer l'intérêt scientifique, clinique et industriel de ces nouveaux biomarqueurs, encore très peu explorés dans le domaine de la recherche appliquée.

- En mars 2014 Theradiag a lancé Theralis®, un nouvel automate marqué CE, issu de la recherche de Theradiag, qui offre un des menus de tests en multiplexe les plus complets du marché. Piloté par le nouveau logiciel multi-plateforme Solinium®, ce nouvel outil intègre les technologies multiplexes FIDIS®, immunofluorescence et ELISA. Toutes les analyses en auto-immunité d'un laboratoire peuvent ainsi être réalisées à partir du même instrument. Cette nouvelle solution est unique sur le marché. Theralis® répond ainsi aux exigences des laboratoires publics et privés, qui nécessitent d'avantage de polyvalence et de rapidité pour

_

¹ Abivax a intégré la société Splicos en 2014

faire face à leurs besoins, ainsi qu'un degré élevé de précision et de fiabilité pour le diagnostic des patients. Cette nouvelle plateforme consolide et renforce la gamme multiplexe FIDIS®.

- En mars 2014, Theradiag a également annoncé avoir été choisie par le consortium pharmaceutique et académique européen ABIRISK (Anti-Biopharmaceutical Immunization: prediction and analysis of clinical relevance to minimize the RISK) pour fournir, pendant une durée de 3 ans, des kits de théranostic Lisa-Tracker dans le cadre du projet d'étude sur le monitoring des biothérapies et l'émergence de résistances aux traitements. Avant d'être sélectionnée, Theradiag a procédé à plus de 5.000 analyses dans le cadre de tests de validation demandés par le consortium, basés sur des critères de fiabilité et de sensibilité.
- Le 31 mars 2014, Theradiag a confirmé son éligibilité au PEA-PME dont le décret d'application a été publié au Journal Officiel le 4 mars 2014 (décret n° 2014-283). Pour être éligible au PEA-PME, les titres doivent avoir été émis par une entreprise qui emploie moins de 5.000 salariés, et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1.500 millions d'euros ou ayant un total de bilan inférieur à 2.000 millions d'euros.
- Le projet miCRA (microARNs circulants dans le Cancer du Rectum localement Avancé), porté par Theradiag (via Prestizia) en partenariat avec l'Institut de Cancérologie de Montpellier (ICM), a été distingué le 24 mars 2014 dans le cadre du concours mondial de l'innovation organisé par le gouvernement français. Suite aux résultats du concours, Theradiag a reçu une aide financière de BPIFrance sous forme de subvention de 200.000 euros dont 140.000 ont été versés en 2014.

L'objectif du projet miCRA est de développer, à partir d'une signature microARN, un test théranostique simple, fiable, rapide et non invasif, qui permettra une prédiction précoce de la réponse aux traitements de radiochimiothérapie et de la récidive métastatique dans le cancer du rectum. Afin de l'accompagner dans le développement de ce kit, Theradiag a formé, en novembre 2014, un comité d'experts multidisciplinaire (cliniciens oncologues, gastroentérologues, chirurgien, pathologiste). Le rôle de ce comité d'experts est consultatif.

- En avril 2014, Theradiag a signé, via Prestizia, un quatrième accord de partenariat de recherche en microARN avec le CNRS / IGMM² et les Universités 1 et 2 de Montpellier pour le développement d'outils de diagnostic et de théranostic dans la polyarthrite rhumatoïde. Ce nouveau programme de développement a pour ambition, à partir d'une cohorte initiale de 100 patients, d'identifier des signatures microARN permettant d'améliorer les performances des tests de diagnostic de la polyarthrite rhumatoïde d'une part, d'analyser des paramètres d'activité et de sévérité de la maladie d'autre part, et enfin, d'anticiper la réponse au traitement par biothérapie.
- Egalement en avril 2014, Hitachi, fournisseur de la gamme de distribution dans l'allergie a informé Theradiag qu'il souhaitait interrompre sa relation commerciale. Un accord amiable en date du 28 avril 2014 a permis de gérer dans les meilleures conditions cette interruption qui n'interviendra qu'au mois d'août 2015.
- Le 5 mai 2014, Theradiag a transféré à Kepler Cheuvreux ses contrats de liquidité et de listing sponsor conclus précédemment avec DSF Markets. En conséquence, Kepler Cheuvreux est désormais le listing sponsor de la Société. Le contrat de liquidité conclu avec Kepler Cheuvreux est conforme à la Charte de Déontologie de l'A.M.AF.I. approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers. En date de clôture du marché du 30 avril 2014, les moyens suivants figuraient au crédit du compte de liquidité :
 - 10.403 actions Theradiag;

IGMM : Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier

• 263.633,36 euros.

Ces mêmes moyens ont été mis à disposition du nouveau contrat signé avec Kepler Cheuvreux en date du 5 mai 2014 à l'ouverture du marché.

- Début juillet 2014, Theradiag a signé un bail commercial pour intégrer de nouveaux locaux plus grands et mieux adaptés à sa production. Ce nouveau bail prend effet au 1^{er} janvier 2015.

En août 2014, un 8^{ème} test de la gamme LISA TRACKER a été marqué CE. Ce nouveau test de monitoring permet d'optimiser la prise en charge des patients traités par Avastin® (molécule bevacizumab) à partir des dosages du médicament et des anticorps anti-médicaments. Ce nouveau kit, issu de la recherche propriétaire de Theradiag, est le deuxième test en oncologie de la gamme Lisa-Tracker. Il répond à un fort besoin des praticiens, avec plus d'un million de patients traités par Avastin® en 2014.

- Theradiag a annoncé, en octobre 2014, les résultats d'une étude pharmaco-économique menée en collaboration avec des experts des MICI, dont l'objectif est d'évaluer l'impact de l'utilisation du dosage d'anti-TNF et d'anticorps anti-médicaments dans la prise en charge des patients atteints de la maladie de Crohn et traités par biothérapie. Les résultats de cette étude ont montré que le monitoring des anti-TNF permettrait jusqu'à 25% d'économie du coût des traitements dans cette pathologie, soit 131 millions d'euros sur 5 ans en France uniquement.

En décembre 2014, Theradiag a organisé un symposium dédié au dosage pharmacologique des anti-TNF α proposé par la gamme Lisa-Tracker dans le cadre du congrès français d'endoscopie digestive Video-Digest. Ce symposium a rencontré un vif succès.

Par ailleurs, en termes d'opérations affectant le capital de la Société, il vous est précisé que :

- En date du 11 février 2014, le Conseil d'administration a constaté la souscription de 163.950 BSA 5 émis par l'Assemblée générale mixte du 26 avril 2012, attribués par le Conseil d'administration du 1^{er} octobre 2013, et l'absence de souscription des 45.650 BSA restants à leur titulaire et donc leur caducité. Le Conseil a aussi constaté la caducité de 209.600 BSA 5 du fait de l'expiration du délai de souscription.
- En date du 30 janvier 2014, la société ETV a procédé :
 - à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de :
 - 24.654 actions sur exercice du BSA 1-1 pour un montant de 41.911,80 €
 - 24.654 actions sur exercice du BSA 1-2 pour un montant de 41.911,80 €
 - 12.327 actions sur exercice du BSA 1-3 pour un montant de 20.955,90 €
 - 21.239 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 36.106,30 €
 - à la souscription de 106 200 ABSA d'une valeur nominale de 1,70 € libéré en totalité pour un montant de 180 540,00 €

En conséquence, le Conseil d'administration en date du 8 avril 2014 a constaté une augmentation de capital de 321.425,80 € par émission de 189.074 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit de la société ETV.

- En date du 31 mars 2014, le fonds IP GROWTH FCPR a procédé à l'exercice de ses BSA et à la souscription de 88.235 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 149.999,50 €. Le Conseil d'administration a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 149.999,50 € par émission de 88.235 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds IP GROWTH FCPR.
 - Theradiag a mis en place, en 2011 et 2012, deux plans d'action gratuite, qui ont nécessité un regroupement d'actions, et la création de 18 actions nouvelles devant être attribuées. Le Conseil

d'administration a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 30,60 € par émission de 18 actions nouvelles au prix de 1,70 € par incorporation au capital de la somme de 30,60 € prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».

 Conformément au plan d'actions gratuites complémentaires du 29 mai 2012, la Société a procédé à la livraison gratuite de 2.346 actions nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites ayant rempli les conditions pendant toute la durée de la période d'acquisition.

Le Conseil d'administration a donc procédé, en date du 16 juin 2014, à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 3.988,20 euros par émission de 2.346 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites par voie d'incorporation au capital de la somme de 3.988,20 euros prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».

- En date du 12 novembre 2014, Truffle Capital a procédé à l'exercice de BSA 3. Par conséquent, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale du 12 novembre 2009, le Conseil d'administration du 13 novembre 2014 a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 449.990 euros, par émission de 264.700 actions au prix de 1,70 euros.
- Theradiag a annoncé, le 16 avril 2014, la signature d'un accord Paceo® avec Société Générale. Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur une durée de 24 prochains mois, dans la limite globale de 445.000 actions (soit 9,9% du capital à la date de cette annonce³). La signature de cet accord est intervenue sur le fondement de la 9ème résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 8 avril 2014, de la délibération du Conseil d'administration en date du 8 avril 2014 et aux termes de la décision du Directeur Général en date du 16 avril 2014.

Dans le cadre de cet accord, la Société a procédé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à trois augmentations de capital successives :

- en date du 5 novembre 2014 : augmentation de capital de 100.786,20 € par émission de 59.286 actions ;
- en date du 3 décembre 2014 : augmentation de capital de 198.305 € par émission de 116.650 actions ;
- en date du 12 décembre 2014 : augmentation de capital de 457.408,80 € par émission de 269.064 actions ;

Au 31 décembre 2014, cette ligne de financement en fonds propres a été intégralement utilisée.

Il est précisé que le 15 janvier 2015, Theradiag a annoncé le renouvellement du Paceo® mis en place avec Société Générale. Dans le cadre de cette nouvelle ligne de financement en fonds propres, Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives au cours des 24 prochains mois, dans la limite globale de 500.000 actions.

Concernant Prestizia, aucune opération sur capital n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

1.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés

-

³ 4.473.150 actions– base non diluée

Les principaux risques auxquels la Société et le Groupe sont confrontées sont inhérents à l'activité de la Société et à sa capacité à financer ses activités de développement. Parmi eux :

- Risques d'insuccès des projets de recherche et développement :

La Société pourrait ne pas bénéficier pleinement de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

En effet, la Société devrait investir des montants importants dans la recherche et le développement de produits. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société, notamment :

- la sélection en amont des nouveaux produits ou de nouveaux domaines de développement pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux produits ;
- les équipes de recherche et développement pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production et en frais commerciaux plus importants que ceux prévus par la Société;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers :
- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché et ainsi n'être adoptés par les laboratoires et/ou la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu ;
- les produits commercialisés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché ou qui pourraient rendre obsolètes certains produits de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits; enfin,
- le théranostic, qui est considéré comme un facteur de croissance à moyen et long terme de la Société pourrait connaître un développement plus lent qu'escompté (l'apport médical des produits pourrait s'avérer plus difficile à démontrer que prévu, les changements induits dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé selon le rythme voulu, et/ou les organismes règlementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée).

Plus particulièrement dans le cas de Prestizia, le risque d'insuccès d'un ou plusieurs projets de R&D est élevé, dans la mesure où celle-ci travaille dans un domaine très novateur, pour lequel elle

est la seule société française à posséder une plateforme industrielle. Le développement d'un nouveau biomarqueur à partir d'une signature microARN est un processus long, complexe, en plusieurs phases, coûteux et incertain. La Société pourrait ne pas avoir accès aux cohortes de patients nécessaires au développement de ses nouveaux biomarqueurs. L'identification de ces biomarqueurs pourrait ne pas déboucher sur un test suffisamment fiable, sensible et/ou reproductible pour envisager une application industrielle. La Société pourrait également ne pas trouver de marché suffisamment important pour ses tests.

- <u>Risques relatifs aux lancements commerciaux de nouveaux produits de diagnostic ou de</u> théranostic :

Au moment de leur commercialisation, les nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic proposés par Theradiag (qu'ils s'agissent de produits « *in house* » ou commercialisés pour le compte de tiers) pourraient être reçus de manière négative par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé.

Si la Société ne parvenait pas à faire accepter par le marché les produits proposés, ceci pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société. L'acceptation par le marché, le niveau de prix, la rapidité de pénétration du marché par les produits de la Société et l'augmentation des volumes vendus dépendront, notamment, de leur valeur médicale ajoutée, de leurs performances en termes de sensibilité et de spécificité, de leur sécurité, de leur rentabilité, de leur facilité d'utilisation, de leur statut réglementaire, de leur niveau de remboursement ainsi que des autres avantages qu'ils présenteront face aux produits proposés par la concurrence.

La Société développe une part importante de son activité sur des produits de théranostic. En conséquence, elle s'expose au risque lié au cycle de vie des produits pharmaceutiques. En effet, si les médicaments qui seront monitorés par les tests de théranostic de Theradiag et Prestizia venaient à perdre leur enregistrement ou à être remplacés par des nouveaux médicaments, cela pourrait avoir un effet important de réduction sur l'activité de ces tests.

- <u>Risques liés à l'activité de distribution de la Société : dépendance vis-à-vis des distributeurs implantés à l'étranger, risque de perte d'un contrat de distribution :</u>

L'activité de distribution de produits de diagnostics et d'autres produits plus spécifiques présente plusieurs risques.

La Société a mis en place un réseau de commercialisation conclu avec des distributeurs implantés principalement à l'étranger. La Société est dépendante des efforts marketing et commerciaux déployés par ces distributeurs et d'une manière générale, ce système de vente indirecte maintient la Société dans un niveau de dépendance commerciale à l'égard de ses partenaires sur qui elle s'appuie, particulièrement en ce qui concerne la relation que ces derniers entretiennent avec leurs clients ou leur réseau de prescripteurs.

A cet égard, la Société ne peut garantir que des accords de distribution importants en termes de chiffre d'affaires ou de développements futurs de la Société ne seront pas remis en cause. La survenance de tels évènements entraînerait une perte de gamme de distribution et impacterait le volume des ventes attendu et pourrait donc avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, le développement et la rentabilité de la Société.

- Risques liés à l'environnement réglementaire :

Les contraintes règlementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits « *in house* » sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse. Les produits « *in house* » de la

Société et ceux développés par Prestizia font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où ces produits sont commercialisés.

L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois et requérir d'importantes ressources financières. Le site de fabrication fait également l'objet d'autorisations et de contrôles périodiques. En conséquence, des dispositions règlementaires pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché par la Société de ses produits « *in house* » nouveaux,
- obliger la Société à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants.
- modifier les procédés de fabrication, ou
- imposer des contraintes coûteuses à la Société.

- Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des soins de santé:

Le succès commercial de la Société dépendra, en partie, du niveau de remboursement de ses produits et ceux développés par Prestizia par les organismes de santé publique, les assureurs privés, les organismes de gestion intégrée des soins de santé et tout autre organisme. Aucune garantie n'existe sur les modalités de remboursement qui seront appliquées aux produits de la Société, ni sur le caractère suffisant d'un tel remboursement. Si les produits de la Société n'obtenaient pas ou plus un niveau de remboursement raisonnable, leur acceptation par le marché pourrait être défavorable.

Par ailleurs, l'effet de mesures législatives ou règlementaires visant à maitriser ou réduire les dépenses de santé ou à reformer les programmes de soins de santé pourrait se traduire par des prix de vente moins élevés pour les produits de la Société. Un niveau de prix faible pour les produits concernes limiteraient la capacité de la Société à générer un chiffre d'affaires en ligne avec leur potentiel, tel qu'aujourd'hui estimé par la Société.

- Risque de liquidité :

Le financement de la croissance de la Société s'est historiquement effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital. La Société n'a pas de dettes bancaires et n'est donc pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires. Les seuls engagements auprès d'établissements financiers sont les engagements de crédit-bail. Les autres engagements correspondent aux avances remboursables accordées par Bpifrance Innovation (ex OSEO Innovation). Toutefois, compte tenu de la phase de développement d'un certain nombre de produits conduisant la Société et sa filiale Prestizia à réaliser des dépenses significatives de recherche et de développement ne dégageant pas, à ce stade, de revenus récurrents la Société pourrait connaître une situation de risque de liquidité dans les années à venir.

- Ressources incertaines en capitaux et financement :

La Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement pour le développement de ses produits et/ou de ses technologies. Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, moyennant le renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et/ou la souscription d'emprunts bancaires.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait notamment

devoir : (i) retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche et développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies ou (ii) le cas échéant, renoncer à certaines opérations de croissance externe.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

- Risque de dilution :

Dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants, administrateurs et employés, la Société a régulièrement émis ou attribué des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et des actions gratuites.

Par ailleurs, il est rappelé que pour répondre à ses besoins de flexibilité financière, la Société a mis en place en avril 2014 un accord Paceo® avec Société Générale qui a donné lieu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'émission d'un nombre total de 445.000 actions, au profit de Société Générale.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission où à l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société. Dans l'hypothèse où la Société ne serait pas en mesure de dégager suffisamment de financement lié à son exploitation, elle pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché moyennant l'émission de nouvelles actions pour financer tout ou partie des besoins correspondants et il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires.

De manière générale, toute émission ou attribution complémentaire d'actions ou autres instruments financiers donnant accès au capital entraînerait une dilution, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

1.4 Activité en matière de recherche et développement pour la Société et le Groupe

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les coûts directs de recherche et développement se sont élevés, hors subvention, à 1.522.074 euros en prenant en compte les dépenses de Prestizia, répartis de la façon suivante entre les deux sociétés :

- 560.669 euros pour Theradiag;
- 961.405 euros pour Prestizia.

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, 500.906 euros ont été enregistrés en produit d'impôt au titre du crédit impôt recherche (CIR).

Les principaux projets développés par la Société et le Groupe ont été les suivants :

- Développement et lancement d'une nouvelle solution automatisée marquée CE (Theralis®) pilotée par un nouveau logiciel multi-plateforme (Solinium®).
- Poursuite du développement des kits Lisa-Tracker sur la technologie multiplex avec notamment le marquage CE d'un nouveau test pour le suivi d'un traitement biologique en cancerologie (bevacizumab)
- Projet de développement de trois kits de théranostic dans le cadre du projet OSEO ISI CARENA.

- Projet de recherche mené par la filiale Prestizia sur un test de tropisme HIV, développement effectué sur la plateforme technologique microRNA, en collaboration avec le CNRS.
- Projet de recherche mené par Prestizia en partenariat avec l'Institut du Cancer de Montpellier pour le développement d'outils théranostics utilisant les microARN pour la détection et le suivi du cancer du rectum.
- Projet de recherche en microARN entre Prestizia, le CNRS, l'Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier et les Universités 1 et 2 de Montpellier pour le développement d'outils de diagnostic et de théranostic dans la polyarthrite rhumatoïde. Recrutement de trois nouveaux collaborateurs au sein de l'équipe de Prestizia.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir pour la Société et le Groupe

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimation de bénéfice.

Theradiag va continuer dans les prochaines années le développement de son activité relative à ses kits théranostics, « *in House* » en IVD, ainsi que la distribution, en France, de produits innovants notamment en biologie moléculaire.

L'activité de distribution en IVD non-propriétaire continuera de décroître tandis que l'activité de théranostic est amenée à croître de manière très importante et devrait constituer à terme le facteur de croissance principal de la Société.

S'agissant de Prestizia, les perspectives d'avenir sont identiques à celles de Theradiag. Prestizia va poursuivre dans les années à venir le développement de nouveaux biomarquers grâce à sa plateforme microARN.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

La Société présente, pour la première fois, des comptes consolidés établis avec sa Filiale Prestizia, sur l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Pour les besoins de cette présentation, il a été établi une situation des comptes consolidés au 31 décembre 2013.

2.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

		31/12/2014		31/12/2013			
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total	
CA Distribution	2 787	0	2 787	3 296	0	3 296	
CA In House	2 920	1 406	4 326	3 056	389	3 445	
Chiffre d'affaires	5 707	1 406	7 113	6 352	389	6 741	

Theradiag réalise en 2014 un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 6% pour la première fois depuis le repositionnement stratégique de la Société en 2012.

L'année 2014 a notamment été marquée par une montée en puissance de la *Business Unit* théranostic, grâce à l'accélération des ventes de Lisa Tracker, et grâce à un accord avec la société pharmaceutique

UCB. Le chiffre d'affaires théranostic a ainsi été multiplié par 3,6 en 2014 pour atteindre 1,4 million d'euros, dont plus d'1 million d'euros à l'export.

Les ventes de produits développés par la recherche de Theradiag (produits *in house*) représentent désormais 61% des ventes totales de la Société, contre 40% en 2012. La distribution de produits innovants de biologie moléculaire (553.000 euros en 2014, +63%) d'une part, et la très forte croissance des ventes de théranostic d'autre part, compensent désormais la baisse de l'activité de distribution de tests de diagnostic in vitro à faible valeur ajoutée.

En 2014, le chiffre d'affaires export a représenté 41% du chiffre d'affaires total contre 33% en 2013.

Autres produits

Ils sont principalement constitués:

- des immobilisations de la R&D sur le projet Tracker pour un montant de 402k euros ;
- d'une subvention reçue de la BPI résultant du concours mondial de l'innovation pour un montant de 140k euros ;
- d'une subvention reçue du Fonds Régional à l'Innovation (constitué de la BPI et de la région Languedoc-Roussillon) pour un montant de 37k euros ;
- du produit des immobilisations cédées en lease-back mais dont les coûts d'achat sont intégrés dans le poste « Autre charges d'exploitation », la somme des deux postes n'ayant pas d'impact sur le résultat.

b) Marge brute

Le mix produit s'étant modifié en faveur de nos produits « *in house* », le taux de marge brute est en nette amélioration : 69% en 2014, alors qu'il était de 64% en 2013.

c) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

Les coûts des marchandises, matières premières et variation de stocks ont diminué de 13%. Cela est lié à la baisse du chiffre d'affaires distribution.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation ont augmenté de 12 % par rapport à 2013 en raison :

- des recrutements consacrés au renforcement des équipes marketing et R&D ainsi que de ceux des deux directeurs des Business Unit IVD et Théranostic intervenus fin 2013 et dont les coûts sont supportés en intégralité sur 2014 ;
- des actions marketing réalisées sur le théranostic ;
- des recrutements nécessaires au renforcement de la production en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires « *in house* ».

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

		31 décem	bre 2014		31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Production	1 346	585	0	1 931	1 288	184	0	1 471
Sales & marketing	1 810	1 168	0	2 978	2 050	576	0	2 626
Gen. Admin.	931	1 135	0	2 066	995	1 132	0	2 127
Total	4 087	2 888	0	6 975	4 333	1 892	0	6 225

Dépenses de recherche et développement

Les coûts directs de recherche et développement se sont élevés à 1.522k euros (+32% par rapport à 2013) et se répartissent de la manière suivante :

		31 décembre 2014				31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	
Coûts directs de R&D	145	416	961	1 522	111	299	747	1 157	
Subvention R&D	0	0	177	177	0	97	0	97	
Coûts nets	145	416	784	1 345	111	202	747	1 060	

L'ensemble des dépenses directes et indirectes de R&D est monté à 1.685k euros sur 2014 contre 1.456k euros sur 2013.

d) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué, outre les différences positives et négatives de change, des commissions d'affacturage et agios résultant de cet affacturage. Ceux-ci sont restés stables entre 2013 et 2014 et se ventilent de la façon suivante :

	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
en k€	IVD Theranostic Prestizia Total IVD Theranostic Prestizia					Total		
Affacturage et intérêts	-9	52	2	45	-6	49	2	45

Résultat exceptionnel

Son montant de (154.366) euros est composé de :

- (115.231) euros : complément de provision pour indemnité de fin de carrière ;
- (79.636) euros : valeur comptable de cession d'immobilisation ;
- + 22.448 euros : solde de boni/mali de cession de nos propres titres ;
- +18.053 euros : reprise de provision pour rupture conventionnelle.

Impôt sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur les sociétés.

En revanche, un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé à hauteur de 501k euros, qui se ventile comme suit :

	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
CIR	28	218	255	501	25	135	286	445

Dotation aux amortissements sur écart d'acquisition

Un écart d'acquisition ayant été constaté sur l'acquisition à 100% de la société Prestizia (voir le paragraphe Actifs non courants), le montant de son amortissement sur 2014 est de 92k euros.

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net hors retraitements de consolidation se répartissant comme suit :

		31 décem	bre 2014		31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Résultat net hors								
retraitement de	-697	-1 577	-524	-2 797	-498	-1 416	-471	-2 385
consolidation								
Résultat net consolidé	-697	-1 577	-524	-2 964	-498	-1 416	-471	-2 468

2.2 Bilan

a) Actifs non courants

Un écart d'acquisition brut de 1.841k euros a été constaté au 31 décembre 2012 sur l'acquisition à 100% des titres de la société Prestizia. Cet écart est amorti sur vingt ans. Son montant net au 31 décembre 2014 est de 1.596k euros. Il s'agit de l'impact principal de la consolidation des comptes de Theradiag et Prestizia.

Les frais de Recherche & Développement ont été activés à hauteur de 402k euros, minorés de l'amortissement des frais de Recherche & Développement activés sur les années antérieures.

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- des dépôts de garantie versés aux bailleurs de la Société, en augmentation de 68k euros liée à la signature du bail des nouveaux locaux ;
- des liquidités résultant du contrat de liquidité à hauteur de 39k euros contre 140k euros au 31 décembre 2013.

b) Actifs courants

Les créances clients sont en augmentation par rapport à 2013 en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires export, dont les délais de paiement sont plus longs que pour les clients français, d'autant que la plupart des créances de ceux-ci sont cédées en affacturage.

c) Disponibilités

Le montant des disponibilités à fin 2014 s'élève à 3.280k euros contre 4.015 k euros à fin 2013.

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

-	Capitaux propres au 31/12/2013 :	6.999.896	€
-	Augmentations de capital:	1.681.934	€
-	Primes d'émission :	1.059.866	€
-	Actions propres :	-117.066	€
-	Résultat de l'exercice :	-2.963.732	€

Il en ressort un montant des capitaux propres au 31/12/2014 d'un montant de 6.660.898 €.

e) Passif non courants

Les avances conditionnées ont diminué de 150k euros en raison du remboursement d'avances remboursables du contrat Oséo sur la faisabilité du projet Tracker à hauteur de 200k euros et de la perception de la somme de 50k euros, relative au complément d'avance remboursable sur le projet Carena.

Un complément de provision pour risque de 115k euros (s'ajoutant aux 257k euros provisionnés au 31 décembre 2013) a été constitué pour les indemnités de fin de carrière dont le calcul est indiqué dans l'annexe.

Emprunts et dettes divers auprès des établissements de crédit : la Société n'a plus aucun endettement. Le montant figurant à ce poste est constitué exclusivement du retraitement des crédits-baux lié à l'établissement des comptes consolidés.

f) Passifs courants

Les dettes fiscales et sociales sont en augmentation par rapport à 2013 en raison de l'augmentation de la masse salariale.

III. <u>EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE</u> L'EXERCICE POUR LA SOCIETE ET LE GROUPE

- Theradiag a annoncé le 15 janvier 2015 le renouvellement de son contrat de Paceo® mis en place avec Société Générale ; le précédent Paceo® ayant été intégralement utilisé. Dans le cadre de cette nouvelle ligne de financement en fonds propres, Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur les 24 prochains mois, dans la limite globale de 500 000 actions (soit 9,64% du capital au 31/12/2014⁴).
- Theradiag a annoncé le 3 février 2015, la signature d'un accord cadre de service avec la société pharmaceutique UCB, selon lequel Theradiag fournira des prestations de service à UCB dans le cadre de différents projets. Un premier projet a d'ores et déjà été réalisé, dont l'objectif était de comparer le test LISA TRACKER de Theradiag et les tests utilisés par UCB dans ses études cliniques pour mesurer le taux de médicament circulant et détecter la présence d'anticorps anti-médicaments dans des échantillons de plasma humain. Les résultats de cette étude comparative ont confirmé la pertinence de l'utilisation du test théranostic de Theradiag pour le monitoring des patients traités par Cimzia® (certolizumab pegol), un traitement anti-TNF développé par UCB. Cette étude a été financée par UCB.
- Egalement courant février 2015, Theradiag a annoncé avoir interrompu le développement industriel du test microARN de Prestizia concernant le tropisme du VIH. Prestizia a identifié une première signature microARN du tropisme du VIH, une avancée très importante au plan scientifique. Toutefois, le manque de différenciation du test mis au point par Prestizia et la décroissance des ventes du traitement anti-CCR5 actuellement sur le

-

⁴ 5.185.449 actions au 31/12/2014

marché (Selzentry®), ont fortement réduit la valeur commerciale de ce kit et motivé la décision d'interrompre son développement industriel.

- Theradiag a obtenu, courant mars 2015, deux nouveaux marquages CE pour :
 - le kit de *monitoring* de l'Herceptin® (*trastuzumab*), un anticorps monoclonal humanisé conçu pour cibler et bloquer la croissance des tumeurs contrôlée par la protéine HER2. Herceptin® est la 3ème molécule la plus utilisée actuellement en oncologie. Ce nouveau test de monitoring vient compléter la gamme Lisa Tracker et renforcer le positionnement de Theradiag en oncologie.
 - le kit de monitoring de Stelara® (ustekinumab), un anticorps monoclonal humain bloquant l'action des protéines du système immunitaire (interleukines) IL-12 et IL-23. Stelara® est indiqué pour le traitement du psoriasis chronique modéré à sévère et du rhumatisme psoriasique.
- Egalement courant mars 2015, Theradiag a annoncé le déménagement de son siège social sur un nouveau site à Croissy-Beaubourg. Celui-ci offre plus de 3.000m² d'espace de bureau, laboratoire et production de pointe ; une augmentation de 60% de la surface de travail de la société, dont plus des deux-tiers concernent des installations de R&D et de production. Il permet à Theradiag d'accroitre son volume production de produits in house, et d'anticiper sa croissance future.

IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2014 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

4.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

		31/12/2014		31/12/2013			
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total	
CA Distribution	2 787	0	2 787	3 296	0	3 296	
CA In House	3 084	1 406	4 491	3 075	389	3 464	
Chiffre d'affaires	5 871	1 406	7 278	6 370	389	6 760	

Voir commentaires du chiffre d'affaires des comptes consolidés.

L'écart entre le chiffre d'affaires consolidé et celui des comptes sociaux est constitué des facturations de coûts d'administration relatifs à Prestizia.

Autres produits

Ils sont principalement constitués :

- des immobilisations de la R&D sur le projet Tracker pour un montant de 402k euros ;
- du produit des immobilisations cédées en lease-back mais dont les coûts d'achat sont intégrés dans le poste « Autre charges d'exploitation », la somme des deux postes n'ayant pas d'impact sur le résultat.

b) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

Voir commentaires des comptes consolidés (cf. II. 2.1 c ci-dessus).

Coûts d'exploitation

Voir commentaires des comptes consolidés (cf. II. 2.1 c ci-dessus).

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

	31	décembre 20	14	31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total	
Production	1 346	585	1 931	1 288	184	1 471	
Sales & marketing	1 810	1 168	2 978	2 050	576	2 626	
Gen. Admin.	1 056	1 135	2 191	995	1 132	2 127	
Total	4 212	2 888	7 100	4 333	1 892	6 225	

Dépenses de recherche et Développement

Les coûts directs de recherche et développement se sont élevés à 848k euros et se répartissent de la manière suivante:

	31	décembre 20	14	31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total	
Coûts directs de R&D	145	703	848	111	318	428	
Subvention R&D	0	0	0	0	97	97	
Coûts nets	145	703	848	111	221	331	

La forte augmentation provient, d'une part, de la refacturation par Prestizia des coûts de R&D du projet Carena à hauteur de 240k euros et d'autre part de l'activité R&D theranostic.

c) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué, outre les différences positives et négatives de change, des commissions d'affacturage et agios résultant de cet affacturage et des intérêts du compte courant Prestizia. Ceux-ci se ventilent de la façon suivante :

	31	décembre 20	14	31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total	
Affacturage et intérêts	-30	52	22	-13	49	35	

Résultat exceptionnel

Son montant de (29.139) euros est composé de :

- (79.636) euros : valeur comptable de cession d'immobilisation ;
- + 22.448 euros : solde de boni/mali de cession de nos propres titres ;
- + 28.049 euros : reprise de provision pour rupture conventionnelle.

Impôt sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur les sociétés.

En revanche, un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé à hauteur de 246 k euros qui se ventile comme suit :

	31	décembre 20	14	31 décembre 2013			
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total	
CIR	28	218	246	25	135	160	

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net se répartissant comme suit :

en k€	31 décembre 2014		31 décembre 2013			
Résultat net	-628	-1 864	-2 492	-480	-1 435	-1 914

4.2 Bilan

a) Actifs non courants

Les frais de Recherche & Développement ont été activés à hauteur de 402 k euros minorés de l'amortissement des frais de Recherche & Développement activés sur les années antérieures.

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- des dépôts de garantie versés aux bailleurs de la Société, en augmentation de 68 k€ liée à la signature du bail des nouveaux locaux;
- du contrat de liquidités se répartissant comme suit :

Actions propres : 253.928 €
 Liquidités : 39.137 €

b) Actifs courants

Les créances clients sont en augmentation par rapport à 2013 en raison de l'augmentation de notre chiffre d'affaires export dont les délais de paiement sont plus longs que pour les clients français, d'autant que la plupart des créances de ceux-ci sont cédées en affacturage.

c) Disponibilités

Le montant des disponibilités à fin 2014 s'élève à 3.258k euros contre 4.001k euros à fin 2013.

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

Capitaux propres au 31/12/2013 : 8.339.742 €
 Augmentations de capital : 1.681.934 €
 Primes d'émission : 1.059.866 €
 Résultat de l'exercice : -2.492.179 €

e) Passif non courants

Les avances conditionnées ont diminué de 150k euros en raison du remboursement d'avances remboursables du contrat Oséo sur la faisabilité du projet Tracker à hauteur de 200k euros et de la perception de la somme de 50k euros, relative au complément d'avance remboursable sur le projet Carena.

Emprunts et dettes divers auprès des établissements de crédit : la Société n'a plus aucun endettement.

f) Passifs courants

Les dettes fiscales et sociales sont en augmentation par rapport à 2013 en raison de l'augmentation de la masse salariale.

4.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à (2.492.179) euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté après affectation à un solde débiteur de (6.762.335) euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

4.4 Charges et dépenses somptuaires visées à l'article 29-4 du Code général des impôts

Nous vous indiquons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 intègrent des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts, à savoir une fraction d'amortissement excédentaire sur les véhicules de tourisme, dont il vous sera demandé d'approuver le montant s'élevant à 49.112 euros.

4.5 Information sur les délais de paiement des fournisseurs

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2013

Solde fournisseurs au 31 décembre 2013 : 712.478 euros, se décomposant comme suit :

fournisseurs à 30	fournisseurs à 60	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	
488.196 euros	112.174 euros	1.415 euros	0 euros

+ Factures non parvenues : 110.693 euros

Exercice 2014

Solde fournisseurs au 31 décembre 2014 : 844.924 euros, se décomposant comme suit :

Data daladanaa	Calda das dattas	Calda das dattas	Calda das dattas	Calda das dattas
Date échéance	Solde des dettes	Solde des dettes	Solde des dettes	Solde des dettes

fournisseurs à 30 jours	fournisseurs à 60 jours		fournisseurs à 120 jours
365.258 euros	135.192 euros	5.496 euros	130.462euros

+ Factures non parvenues : 308.516 euros

V. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

Exercice	2014	2013	2012	2011	2010
Date de ciôture Durée		31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 m ois
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	8 815 263	7 133 329	6 384 685	3 987 043	3 987 043
dont Capital social appelé	8 815 263	7 133 329	6 384 685	3 987 043	2 987 043
Capital social non appelé					1 000 000
Nombre d'actions ordinaires	5 185 449	4 196 076	3 755 697	23 453 194	23 453 194
Nombre maximal d'actions futures à créer					
sur options de souscription d'actions (OSA) sur OCA	26 777 néant	26 777 néant	26 777 néant	104 097 néant	104 097 néant
sur warrants (BSA4)	68 420	68 420	75 456	1 876 097	1 876 256
sur warrants (BSA5) sur warrants (BSA, BSA1-1, BSA1-2, BSA1-3, BSA2, BSA3)*	33 970 23 810	33 970 438 386	412 462	6 233 238	6 233 238
sur warrants (BSA6)	0				
actions gratuites	0	18	23 462	283 767	
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires (H.T.)	7 277 634	6 759 595	8 252 827	10 154 992	11 145 388
Résultats avant impôts, amortissements et provisions	(2 502 305)	(1 899 374)	(873 366)	(174 619)	322 464
mpôts sur les bénéfices	(246 362)	(159 686)	(178 369)	0	0
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(2 492 179)	(1 914 295)	(971 742)	(339 539)	60 861
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultats après impôts, mais avant amortissements et provisions	(0,435)	(0,415)	(0,185)	(0,007)	0,014
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(0,481)	(0,456)	(0,259)	(0,014)	0,003
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Nombre de salariés	59,4	51,4	49	52	49
Montant de la masse salariale	2 990 607	2 654 565	2 259 880	2 337 457	2 033 531
Montant versé au titre des avantages sociaux	1 540 116	1 376 166	1 237 703	1 277 998	1 126 247
Au 31 décembre 2014, il n'existe plus de BSA, BSA1-1, BSA1-2, BSA1-3, E	SA3.				

VI. <u>FILIALES ET PARTICIPATIONS</u>

Depuis le 30 avril 2012, Theradiag détient 100% des actions de la société Prestizia, centre de R&D.

La société Prestizia, créée le 3 avril 2011, est une société par actions simplifiée à associé unique, ayant pour Président Monsieur Michel Finance et pour Directeur Général Madame Prigneau Odile.

Elle est basée à Montpellier et consacre son activité au développement de nouveaux outils de détection basés sur l'identification de microARN spécifiques Prestizia. Elle emploie cinq collaborateurs

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société Prestizia n'a pas réalisé de chiffre d'affaires, et a enregistré une perte nette de 304.993 euros. Ses capitaux propres sont de (534.478) euros.

VII. <u>INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AU</u> CONTROLE DE LA SOCIETE

6.1 <u>Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société</u>

En application des dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les opérations suivantes ont été réalisées par les dirigeants ou leurs proches sur les titres de la Société depuis l'admission des titres sur le marché Alternext d'Euronext à Paris jusqu'à la clôture de l'exercice 2014 :

Déclarant	Instrument Financier	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix Unitaire (€)	Montant de l'opération (€)
Truffle Capital SA	Actions	Cession	05/03/2014	7,1256	70 621,82
Truffle Capital SA	Actions	Cession	06/03/2014	7,0256	20 521,78
Truffle Capital SA	Actions	Cession	21/03/2014	7,3223	329 503,50
Truffle Capital SA	Actions	Souscription	29/10/2014	1,70	449 969,60

6.2 Situation des mandataires sociaux

a) Administrateurs

Administrateurs	Date de nomination/renouvellement de mandat	Fin du mandat
Monsieur Gérard TOBELEM	Renouvelé par AGOAE du 24 mai 2013	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
TRUFFLE CAPITAL SA représentée par Monsieur Philippe POULETTY	Renouvelé par AGOAE du 24 mai 2013	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Monsieur Antoine PAU	Nomination de M. Antoine PAU en remplacement de KURMA LIFE SCIENCES PARTNERS, par AGOAE du 24 mai 2013	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
Monsieur Michel FINANCE	AGOAE du 28 mars 2012	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Monsieur Pierre-Armand MORGON	AGOAE du 28 mars 2012	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Monsieur Jean-Paul PRIEELS	AGM du 24 avril 2012	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Il est précisé que les mandats de Monsieur Michel FINANCE, Monsieur Pierre-Armand MORGON et Monsieur Jean-Paul PRIEELS arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il sera donc proposé, lors de la prochaine Assemblée générale annuelle ordinaire, de procéder au renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de trois années, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra courant de l'année 2018 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ou de procéder à la nomination de nouveaux administrateurs en remplacement.

b) <u>Directeur Général</u>

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, il est précisé qu'aux termes de sa délibération en date du 11 décembre 2013, le Conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de M. Michel Finance, lequel arriva à expiration à l'issue de la réunion du Conseil d'administration du 11 décembre 2013, ceci pour une durée de 3 ans renouvelable, expirant à l'issue de la première réunion du Conseil d'administration devant se tenir à partir du 11 décembre 2016.

c) Président du Conseil d'administration

Lors de sa réunion en date du 29 mai 2012, le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Gérard TOBELEM en qualité de Président du Conseil d'administration de la Société, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle ordinaire statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par une délibération en date du 16 avril 2013, le Conseil d'administration a décidé de renouveler, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2016 sur les comptes clos le 31 décembre 2015, le mandat de Président du Conseil d'administration du Professeur TOBELEM.

6.3 <u>Liste des mandats</u>

Vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires et des représentants permanents de la Société durant l'exercice écoulé :

		En Franco Monojova Di-iliano Danietto de la
		En France, Monsieur Philippe Pouletty occupe les mandats
		suivants:
		- ABIVAX SA, fondateur, Président du Conseil
		d'administration
		- DEINOVE SA : Président du Conseil
		d'administration
		- BIOKINESIS SAS, administrateur, représentant de
		TRUFFLE CAPITAL
		- CARBIOS SA, cofondateur, administrateur,
		représentant de TRUFFLE CAPITAL
		- CARMAT SA: cofondateur, administrateur,
		représentant de TRUFFLE CAPITAL
		- Le Centre Chirurgical Marie Lannelongue,
		Association, administrateur
		- FRANCE BIOTECH : Président d'honneur et
		administrateur
		- INNATE PHARMA SA: membre du Conseil de
		surveillance
		- NAKOSTECH SARL : Gérant
		- NEOVACS SA : administrateur, représentant de
		TRUFFLE CAPITAL (jusqu'au 24 octobre 2014)
		- PHARNEXT SAS : cofondateur, administrateur,
TRUFFLE		représentant de TRUFFLE CAPITAL
CAPITAL	Membre du Conseil	
Monsieur Philippe	d'administration	administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL
POULETTY		- THERACLION SA : administrateur, représentant de
		TRUFFLE CAPITAL
		- THERADIAG Sa, administrateur, représentant de
		TRUFFLE CAPITAL
		- TRUFFLE CAPITAL SAS : Directeur Général et
		administrateur
		- VEXIM SA : cofondateur, administrateur,
		représentant de TRUFFLE CAPITAL
		- DIACCURATE : Membre du Conseil
		d'administration, représentant de Truffle Capital
		- KEPHALIOS : Membre du Conseil d'administration,
		représentant de Truffle Capital
		- DEINOBIOTICS : Membre du Conseil
		d'administration, représentant de Truffle Capital
		A 12/4mm con Manaisson Dhilliana Doubleton and but the
		A l'étranger, Monsieur Philippe Pouletty occupe les mandats
		suivants:
		- IMMUNE TARGETING SYSTEMS Ltd (Royaume-
		Uni) : administrateur, représentant de TRUFFLE CAPITAL
		- MYOPOWERS (Suisse) : administrateur, représentant
		de TRUFFLE CAPITAL
		- SYMETIS (Suisse) : administrateur, représentant de
		TRUFFLE CAPITAL

		
Monsieur Antoine Pau	Membre du Conseil d'administration	En France, Monsieur Antoine Pau occupe les mandats suivants : - Vexim SA : administrateur (jusqu'au 15 janvier 2015) - Biokinesis : membre du Comité de direction - Abivax SA : administrateur - Diaccurate : membre du Comité de direction - Déinobiotics : membre du Comité de direction
Monsieur Michel FINANCE	Directeur Général & Membre du Conseil d'administration	En France, Monsieur Michel Finance occupe les mandats suivants: - BIOKINESIS SAS : Président - CARMAT SA : Administrateur - HOLDING INCUBATRICE BIOTECHNOLOGIE SA : Président du conseil d'administration et Directeur général - NEOVACS SA : Administrateur - PRESTIZIA SAS : Président - ZOPHIS SAS : Président (jusqu'en juillet 2014)
Monsieur Pierre MORGON	Membre du Conseil d'administration	A l'étranger, Monsieur Pierre Morgon occupe le mandat suivant : - Eurocine Vaccine (Suède) : administrateur
Monsieur Jean- Paul PRIEELS	Membre du Conseil d'administration	En France, Monsieur Jean-Paul Prieels occupe les mandats suivants: - Abivax SA: administrateur A l'étranger, Monsieur Jean-Paul Prieels occupe les mandats suivants: - IMMUNEHEALTH (Belgique): Administrateur - MASTHERCELL (Belgique): Administrateur - UNIVAC (Belgique): Administrateur - VAXIMM (Suisse): Administrateur
Monsieur Gérard TOBELEM	Président du Conseil d'Administration	En France, Monsieur Gérard Tobelem occupe le mandat suivant : - OSE Pharma : Administrateur - Ecole SupBiotech (statut association 1901) : Administrateur bénévole - Fondation d'entreprise Louis-Dreyfus : Administrateur bénévole

6.4 Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléants de la Société, à savoir :

- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, représenté par M. Benoit Pimont, situé 185 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ; et
- Commissaire aux comptes suppléant : Cabinet BEAS, représenté par M. Jean-Paul Séguret, situé 195 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;

arriveront chacun à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

6.5 <u>Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (Directive CE 2005/60)</u>

Conformément à l'article 4.6 des Règles des Marchés Alternext en vigueur, il est précisé que la Société doit respecter la Directive CE 2005/60 du Parlement européen et du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ainsi que tout autre règlement et/ou législation nationale afférents.

VIII. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

La Société, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris (système multilatéral de négociation organisé ne constituant donc pas un marché réglementé), n'a pas d'obligation d'établir un rapport sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne.

Cependant, la Société entend adhérer aux principes mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites émis par MiddleNext en décembre 2009. Elle s'efforcera d'appliquer les principes du Code de gouvernement d'entreprise précité, tout en tenant compte de son organisation, sa taille et ses moyens ainsi que des règles spécifiques au marché organisé Alternext d'Euronext à Paris.

Afin de répondre aux standards de gouvernement d'entreprise que la Société s'est fixée, il a d'ores et déjà été mis en place les éléments décrits ci-dessous.

- Règlement intérieur

Le Conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur, dont l'objet est d'arrêter ses règles de fonctionnement, de préciser ses attributions et de déterminer les droits et devoirs des administrateurs en complément des dispositions légales et statutaires applicables.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

- Dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général

Le Conseil d'administration a opté pour une dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

- Administrateurs indépendants

La Société dispose de deux administrateurs indépendants : Monsieur Jean-Paul Prieels et Monsieur Pierre Morgon, depuis respectivement le 24 avril 2012 et le 28 mars 2012, dont elle considère qu'ils répondent, depuis leur nomination, aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de décembre 2009 à savoir :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société, ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur, ou banquier significatif de la Société ou de son groupe, ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ; et
- ne pas avoir été auditeur de la Société au cours des trois dernières années.

IX. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AU 31 DECEMBRE 2014 ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Date des Assemblées Générales	Délégations accordées par les Assemblées générales	Modalités de détermination du prix d'émission	Durée de l'autorisation et expiration	Date d'expiration
7 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	-	26 mois	07/06/2016
8 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières	26 mois	07/06/2016

	donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%		
9 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%	26 mois	07/06/2016
10 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20 %	18 mois	07/10/2015
11 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	-	-	-
5 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce	-	18 mois	07/10/2015
12ème résolution (AGEO du 8 avril 2014)	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions	-	18 mois	07/10/2015

	Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances :			
15 ^{ème} résolution (AGEO du 8 avril 2014)	 Montant nominal maximal des augmentations de capital: 1.700.000 euros. Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital: 10.000.000 euros. 	-	-	-

Il est précisé qu'il sera proposé à l'Assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire qui devra notamment approuver les comptes au 31 décembre 2014, de renouveler l'ensemble des délégations visées ci-dessus.

X. <u>INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL</u>

10.1 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2014, les salariés de la Société détenaient au nominatif 108.313 actions, soit 2,03 % du capital social et 3 % des droits de vote.

Par ailleurs, certains salariés bénéficient de plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites ainsi qu'il est exposé ci-après.

10.2 <u>Répartition du capital social et des droits de vote</u>

Le nombre total d'actions au 31 décembre 2014 est de 5.185.449 actions.

Il est précisé que par décision du Directeur Général en date du 10 février 2015, dans le cadre du contrat Paceo® renouvelé le 14 janvier 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 230.280,30 euros, pour le porter de 8.815.263,30 Euros à 9.045.543,60 Euros par émission de 135.459 actions, par exercice de 135.459 bons d'émission d'actions par Société Générale.

A la date du présent document, le nombre total d'actions est de 5.320.908 actions.

Compte tenu des informations reçues en application des dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2014. Le calcul des droits de vote tient compte des droits de vote double attribués statutairement aux actions inscrites au nom du même titulaire dans les registres de la Société depuis au moins deux ans.

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2014, les actions composant le capital et les droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2014	Nombre total	% du	Nombre total de	% des
	d'actions	capital	droits de vote*	droits de
				vote*
Truffle Capital	1 664 471	32,1%	27 848 844	43,5%
Innovation Capital	63 657	1,2%	636 570	0,99%
Holding Incubatrice	183 382	3,5%	1 833 820	2,86%
Biotechnologie et Pharmacie				
Management	87 666	1,7%	1 741 466	2,72%
Autres actionnaires	3 186 273	61,4%	31 954 208	49,92%
Total	5 185 449	100%	64 014 908	100%

^{*} Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

10.3 Actions d'autocontrôle et participations croisées

Néant.

10.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Nous devons également vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours et ce conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce.

Après la résiliation du contrat de liquidité nous liant à a société DSF, nous vous indiquons que la Société a conclu avec la société Kepler Cheuvreux, en date du 2 mai 2014, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des actions de Theradiag sans entraver le fonctionnement régulier du marché. Pour la mise en œuvre de ce contrat, Theradiag a affecté, le 5 mai 2014, 10.403 titres Theradiag et 263.633,36 euros en espèces au compte de liquidité.

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 62.108 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 39.136,54 euros

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, le tableau, ci-après, fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2014 :

Contrat entre DSF et Theradiag	Quantité	Cours
Actions en compte au 01/01/14	36.456	3,48 €
Actions achetées (cours moyen)	15.857	5,45 €
Actions vendues (cours moyen)	41.910	4,92 €
Actions en compte au 30/04/14	10.403	5,15 €
Actions en compte au 31/12/14	0	-
Contrat entre Kepler Cheuvreux et Theradiag	Quantités	Cours
Actions en compte au 05/05/14	10 403	5,15 €
Actions achetées (cours moyen)	354.512	4,71 €
Actions vendues (cours moyen)	302.807	4,77 €
Actions en compte au 31/12/14	62.108	3,79 €

10.5 Aliénation de participations croisées :

Néant.

10.6 Options de souscription ou d'achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucune nouvelle option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques principales du plan options d'achat ou de souscription d'actions (dits « OSA 2005 »), en place au sein de la Société au 31 décembre 2014, la durée d'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions (dits « OSA 2006 ») a expiré le 18 octobre 2012, conformément au plan des OSA 2006.

Type de titres	OSA 2005		
Date d'assemblée générale	AGE du 23 février 2005		
Date du conseil d'administration	30 mai 2005		
Nombre d'Options attribuées ⁽³⁾	650.313		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou être achetées	26.777		
Bénéficiaires	Fabienne François Christine Flandre		
Date d'expiration 30 avril 2015			
Prix de souscription ou d'achat	1,70 euros		
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	Exerçables à tout moment durant la période, en tout ou partie		
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2014	0		
OSA annulées / caduques	0		
OSA restants	0		
Dilution maximale en actions et en % issues de l'exercice des OSA (1)(2)	26.777 actions soit une dilution maximale de 0,52%		

⁽¹⁾ Post regroupement des actions

⁽²⁾ En tenant compte d'un capital divisé en 5.185.449 actions au 31 décembre 2014 par rapport à un capital dilué de 5.338.426 actions suite à l'émission des 152.977 actions résultant de l'exercice de l'intégralité des BSA et des OSA.

(3) Après ajustement du fait des opérations sur le capital depuis l'attribution des OSA.

10.7 Bons de souscriptions d'actions

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques principales des plans de bons de souscription d'actions (dits « BSA 2», « BSA 4 », et « BSA 5 »), en place au sein de la Société au 31 décembre 2014.

Type de titres	BSA 2	BSA 4	BSA 5
Date d'assemblée générale	24 mars 2006	12 novembre 2009	24 avril 2012
Date du conseil d'administration	-	2 mars 2011	28 février 2013 1 ^{er} octobre 2013
Nombre de bons émis, attribués et souscrits en vigueur	1	684.201	339.700
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou être achetées	23.810	68.420	33 970
Date d'expiration	10 ans à compter de leur émission ou 5 ans à compter d'une introduction en bourse	2 mars 2016	6 ans à compter de leur attribution
Prix de souscription ou d'achat	100€	0,029€	0,085 € / 0,061€
Nombre cumulé de bons d'ores et déjà annulés / rendus caduques	0	43.970	209.600
Dilution maximale en actions et en % issues de l'exercice des BSA	0,46%	1,32%	0,66%

⁽¹⁾ Post regroupement des actions

10.8 Actions gratuites

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- le Conseil d'administration a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 30,60 € par émission de 18 actions nouvelles au prix de 1,70 € par incorporation au capital de la somme de 30,60 € prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport » ;
- le Conseil d'administration a donc procédé, en date du 16 juin 2014, à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 3.988,20 euros par émission de 2.346 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites par voie d'incorporation au capital de la somme de 3.988,20 euros prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».

La Société n'a pas attribué de nouvelles actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

10.9 <u>Information sur les dividendes</u>

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2014 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement. Aucun dividende n'a été versé depuis la création de la Société.

⁽²⁾ En tenant compte d'un capital divisé en 5.185.449 actions au 31 décembre 2014 par rapport à un capital dilué de 5.338.426 actions suite à l'émission des 152.977 actions résultant de l'exercice de l'intégralité des BSA et des OSA.

XI. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES CONCERNANT LA SOCIETE ET LE GROUPE

Dans le cadre de ses programmes de recherche et développement, le Groupe utilise des matières dangereuses et des matériaux biologiques, des solvants et autres produits chimiques. En conséquence, la Société est soumise à des législations et des réglementations en matière d'environnement et de sécurité et protection des opérateurs régissant l'utilisation, le stockage, la manipulation, l'émission et la mise au rebut des matières dangereuses, y compris les produits chimiques et biologiques.

Concernant Prestizia, les questions environnementales sont identiques à celles de la Société.

XII. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes ont été informés des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce poursuivies au cours de l'exercice 2014 et ont établi un rapport spécial, conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce.

Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Néant.

- Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Néant.

Vous serez donc appelé à statuer sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

* * *

En conclusion, nous souhaitons que les diverses résolutions proposées emportent votre approbation et espérons que vous voudrez bien donner aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 relatifs à la Société et au Groupe.

Nous vous invitons ainsi, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

THERADIAG

Société Anonyme

14 rue Ambroise Croizat 77183 CROISSY BEAUBOURG

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014



Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex France

Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28

www.deloitte.fr

THERADIAG

Société Anonyme

14 rue Ambroise Croizat 77183 CROISSY BEAUBOURG

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THERADIAG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

THERADIAG 2/2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note Q de l'annexe expose le mode de comptabilisation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 1er avril 2015

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Benoit PIMONT



ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU

31 DECEMBRE 2014

		31/12/13		
	Brut	Amort.	Net	Net
en.6		Dépréc.		A PARKET
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1 479 263	444 283	1 034 980	842 510
Concession, brevets et droits similaires	1 510 110	1 293 676	216 434	76 049
Fonds commercial	390 269	390 269	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	10 240	:	10 240	60 630
TOTAL immobilisations incorporelles	3 389 883	2 128 229	1 261 654	979 189
Immobilisations corporelles	:			
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 551 243	1 494 779	56 464	66 879
Autres immobilisations corporelles	1 181 353	1 164 943	16 410	52 660
Immobilisations en cours	112 150		112 150	C
TOTAL immobilisations corporelles	2 844 746	2 659 722	185 024	119 539
Immobilisations financières				
Titres de participation	2 502 290		2 502 290	2 502 290
Autres participations	2 302 230		2 302 230	2 302 230
Prêts			ا	
Autres Immobilisations financières	548 019	18 539	529 4 7 9	435 676
TOTAL immobilisations financières	3 050 308	18 539	3 031 769	2 937 965
TOTAL IIIIIIODIIISAUOIIS IIIISIICIEES	3 030 300	70 030	3 031 703	2 337 303
A Street of the	9 284,937	4 806 490	4 478 447	4 036 693
Stock et en-cours	1			
Matières premières et approvisionnement	475 480		475 480	381 685
Stocks d'en-cours de production de biens	432 189		432 189	254 540
Stocks produits intermédiaires et finis	257 941		257 941	318 030
Stocks de marchandises	577 980		577 980	722 953
TOTAL stocks et en-cours	1 743 590	0	1 743 590	1 677 208
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	714 817	71 207	643 610	787 773
Autres créances	1 356 636	71207	1 356 636	909 470
TOTAL créances	2 071 453	71 207	2 000 246	1 697 244
10172001000	20,2433	, 2 20,		
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement	560 000		560 000	3 509 632
Disponibilités	2 698 429		2 698 429	491 432
TOTAL disponibilités	3 258 429	0	3 258 429	4 001 065
Charges constatées d'avance	207 616		207 616	247 287
_ACTIF GIRGULANT	7 281 089	71 207	7 209 882	7 622 803
			o	0
Écarts de conversion actif	1		٩	_
Écarts de conversion actif TOTAL GÉNÉRAL	16 566 026	4/87/7/697	11,688;329	1'1 659 496

en Caraca de la companya del companya de la companya del companya de la companya	31/12/2014	31/12/13
	Net	Net
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	8 815 263	7 133 329
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 536 434	5 476 568
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-4 270 155	-2 355 861
Résultat de l'exercice	-2 492 179	-1 914 295
Situation nette	8 589 362	8 339 742
		4.004.005
Avances conditionnées	1 144 230	1 294 225
Autres fonds propres	1 144 230	1 294 225
Provisions pour risques	50 000	78 049
Provision pour risques et charges	50 000	78 049
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 288
Emprunts et dettes financières divers		0
TOTAL dettes financières	0	2 288
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	844 924	712 478
Dettes fiscales et sociales	1 010 479	930 140
Autres dettes	44 258	302 575
TOTAL dettes diverses	1 899 662	1 945 193
DETTES	1 899 662	1947 481
Ecarts de conversion passif	5 075	
TOTAL GÉNÉRAL	11 688 329	11 659 496

en €	France	Export	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	2 397 134	389 621	2 786 755	3 295 823
Production vendue de biens	1 614 800	1 895 802	3 510 601	3 181 894
Production vendue de services	334 940	645 337	980 277	281 878
<u>ម៉ាព្រែស្</u> រាមានការប្រជាជា	4 346 873	2 930 760	7 277 634	6 759 595
Production stockée			117 560	247 858
Production immobilisée			403 818	363 609
Subventions d'exploitation	917	97 000		
Reprises sur amortissements et provision	ns, transfert d	e charges	27 654	94 158
Autres produits			392 738	89 555
្វីកំពីផ្នែរម៉ាក់គេក្រ			8 220 320	7 651 776
		1		
Charges externes				
Achats de marchandises [et droits de do	uane]		1 548 467	1 882 202
Variation de stock de marchandises			151 586	87 586
Achats de matières premières et autres a			729 617	592 526
Variation de stock [matières premières e	et approvision	nement]	-100 408	175 982
Autres achats et charges externes			3 162 260	2 244 193
TOTAL charges externes:			5 491 523	4 982 488
Impôts, taxes et versements assimilés			119 250	111 039
Charges de personnel				
Salaires et traitements			2 990 608	2 654 565
Charges sociales			1 540 116	1 376 16 6
TOTAL charges de personnel:			4 530 723	4 030 731
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immo	bilisations		287 147	190 544
Dotations aux provisions sur immobilisat	ions			
otations aux provisions sur actif circulant		10 634	58 314	
TOTAL dotations d'exploitation:			297 782	248 858
Autres charges d'explotation			440 837	252 478
്വർ പ്രത്യം പ			10 880 115	9 625 595
ស្រាំគ្រាស់គ្រាស្វា			-2 659 795	-1 973 819

Compte de résultat (deuxième partie)

en€	31/12/2014	31/12/2013
Résultat d'exploitation	-2 659 795	-1 973 819
Produits financiers		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	53 487	33 901
Reprises sur provisions et transferts de charges		12 220
Différences positives de change	9 634	46.404
	63 121	46 121
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	18 539	9 996
Intérêts et charges assimilées	65 907	64 978
Différences négatives de change	28 282	6 604
	112 729	81 578
Résultat financier	-49 507	-35 458
Résultat courant avant impôts	-2 709 402	-2 009 277
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 59 ²
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	97 962	10 770
Reprises sur provisions et transferts de charges	28 049	·
Reprises sur provisions et transferts de charges	126 011	60 543
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25 041
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	155 150	22 157
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		78 049
,	155 150	125 247
Résultat exceptionnel	-29 139	-64 704
Power in the partition of the partition		
Impôts sur les bénéfices	-246 362	-159 686
Total des produits	8 409 452	7 758 439
Total des charges	10 901 632	9 672 734
Bénéfice ou perte	-2 492 179	-1 914 29

BUBRIQUES	Net (N)	Net (N-1)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	31/12/2014	31/12/2013
Résultat de l'exercice	-2 492 179	-1 914 295
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	273 157	163 585
Dépréciation fonds de commerce	0	0
Dotations et reprise de provisions	-19 505	46 866
Variation du BFR	-370 169	-1 591 578
Trésorerle nette absorbée par les opérations	-2:608:697	-3 295 421
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-765 124	-580 071
Cessions d'actifs immobiliés	144 016	26 958
Cession / acquisition d'actifs financiers	-89 895	8 600
1er versement sur acquisition de titres	-12 452	-280 613
Trésorgrie nette absorbée par les acrivités d'Investissement	723 455	-825 126
Flux de trésorerle liés aux activités de financement		
Appel du capital	1 681 934	748 644
Prime d'émission	1 059 866	1 088 030
Encaissements d'avances remboursables	50 005	176 000
Dettes financières diverses	0	0
Remboursement dettes financières	-2 288	-1 970 000
Remboursement d'avance remboursable	-200 000	-235 397
Variation intérêts courus	0	-1 543
Variation des concours bancaires	0	-97 462
Trésorerie nette provenant des activités de financement	2 589 517	-291 729
Variation de la trésorerie et des équivalents de trêsorerie	-742.635	-4 412 276
Trêsorerie à l'ouverture	4 001 065	8 413 339
Trésorerie à la clôture	3 258 429	4 001 065

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Evènements marquants de la période

- En janvier 2014, THERADIAG a renforcé son programme de développement en signant deux accords de partenariat avec le CNRS/IGMM et l'Université de Montpellier 2 concernant:
 - la mise en œuvre de deux des quatre projets théranostic prévus dans le cadre du projet OSEO ISI CaReNA initié en 2013 entre Theradiag, Splicos et le CNRS (test de suivi du traitement anti-VIH développé par Splicos (SPL-464), et test de pronostic et monitoring de l'infection par le VIH/SIDA).
 - L'extension de la collaboration entre Prestizia et le CNRS sur le tropisme du VIH/SIDA à un nouveau programme de recherche basé sur les long non-coding RNAs (ou IncRNAs, une autre famille d'ARN non codants), pour le développement de nouveaux outils de diagnostic, pronostic et de suivi thérapeutique du SIDA.
- Notre partenaire commercial Hitachi nous a informés qu'il souhaitait interrompre notre relation commerciale concernant la distribution de leur produit d'allergie Optigen.

Un accord amiable en date du a organisé les conditions de cette interruption :

- La relation commerciale entre Hitachi et Theradiag sera poursuivie jusqu'au 15 août 2015
- A cette date, Hitachi, en association avec tout nouveau distributeur désigné reprendra tout stock de produits au prix facturé à Theradiag, et paiera à Theradiag un montant représentant la valeur amortie de tous instruments récemment acquis et en inventaire chez Theradiag.
- En date du 30 janvier 2014, la société ETV a procédé :
 - à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de :
 - 24 654 actions sur exercice du BSA 1-1 pour un montant de 41 911,80 €
 - 24 654 actions sur exercice du BSA 1-2 pour un montant de 41 911,80 €
 - 12 327 actions sur exercice du BSA 1-3 pour un montant de 20 955,90 €
 - 21 239 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 36 106,30 €
 - à la souscription de 106 200 ABSA d'une valeur nominale de 1,70 € libéré en totalité pour un montant de 180 540,00 €

La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 321 425,80 € par émission de 189 074 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit de la société ETV.

- En date du 31 mars 2014, le fonds IP GROWTH FCPR a procédé à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de 88 235 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 149 999,50 €.
 - La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 149 999,50 € par émission de 88 235 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds IP GROWTH FCPR.
- En raison du regroupement d'actions intervenu après le plan d'actions gratuites initié en 2011 et 2012, 18 actions nouvelles devaient être attribuées.
 - La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 30,60 € par émission de 18 actions nouvelles au prix de 1,70 € par incorporation au capital de la somme de 30,60 € prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».
- Conformément au plan d'actions gratuites complémentaires du 29 mai 2012, la société a procédé à la livraison gratuite de 2.346 actions nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites ayant rempli les conditions pendant toute la durée de la période d'acquisition.
 - La société a donc procédé en date du 14 juin 2014 de procéder à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 3.988,20 euros par émission de 2.346 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuite par voie d'incorporation au capital de la somme de 3.988,20 euros prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».
- Theradiag a signé début juillet 2014 un bail commercial pour intégrer de nouveaux locaux plus grands et mieux adaptés à sa production.

Ce nouveau bail prend effet au 1er janvier 2015.

- En date du 12 novembre 2014, Truffle Capital a procédé à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de 264 700 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 449 990 €.
 La société a donc procédé en date du 13 novembre 2014 à une augmentation de capital de 449 990 € par émission de 264 700 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds Truffle Capital.
- Conformément à l'accord de Paceo® signé avec la Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014, aux termes duquel Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur une durée de 24 prochains mois, dans la limite globale de 445 000 actions (soit 9,9% du capital à la date du 16 avril 2014), la société a procédé à trois augmentations de capital successives :
 - en date du 5 novembre 2014 : augmentation de capital de 100 786.20 € par émission de 59 286 actions
 - en date du 3 décembre 2014 : augmentation de capital de 198 305 € par émission de 116 650 actions
 - en date du 12 décembre 2014 : augmentation de capital de 457 408,80 € par émission de 269 064 actions

2. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements émis ultérieurement par le Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels: 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100% au 31 décembre 2012.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

c) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres détenus par la société correspondent :

- Aux titres de la filiale Prestizia pour 2 499 230 €.
- À des titres bancaires Caisse d'Epargne pour un montant de 3 060€.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- Au contrat de liquidité réparti entre espèces pour 39 136,54 € et actions propres pour 235 389,32€.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

e) <u>Créances</u>

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques, d'un montant équivalent.

g) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat au moment de leur versement dès lors qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

h) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

i) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

j) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

k) <u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

I) <u>Indemnités de départ à la retraite</u>

Les montants des palements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2014.

Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : âge légal
- Turn over moyen: 3%
- Table de mortalité : INSEE
- Taux d'actualisation : taux lboxx : 1.49%

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

m) <u>Filiales / participations / Entité liée</u>

La Société possède 100% des titres de la Société Prestizia.

n) <u>Instruments financiers de couverture</u>

La société a mis en place une politique de couverture de change. Les prévisions d'encaissements et décaissements en dollar, ont amené la société à constater un flux en dollar permettant de couvrir les fluctuations des créances et dettes libellées en devise dollar en cours d'exercice et à la clôture. Ce flux est détaillé en engagements hors-bilan.

o) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

 Les ventes de négoces: THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (HITACHI, SAVYON, IDS...); Les produits sont envoyés par les fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.

- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
 - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG;
 - La facturation, à certains clients, de prestations de R&D, d'industrialisation et de formation pour l'utilisation des kits de diagnostic.

Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

p) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

q) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 s'élève à 402 318 €. Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la mise en production des biens issus du développement. L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis.

r) <u>Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel</u>

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les évènements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

s) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

t) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2014, le produit d'impôt relatif au CIR est de 246 362 €.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Le bail commercial des nouveaux locaux a débuté le 1^{er} janvier 2015 : L'emménagement des bureaux et de la logistique a eu lieu du 8 au 10 janvier 2015. Le déménagement des laboratoires est prévu pour la mi-mars 2015. Le bail commercial des locaux de la logistique et d'une partie des bureaux s'est terminé le 12 janvier 2015 et le bail commercial des laboratoires et de l'autre partie des bureaux prendra fin le 30 juin 2015.

Theradiag a renouvelé le contrat de Paceo® que la société a mis en place avec Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014 ; le précédent Paceo® mis en place avec Société Générale en avril 2014 ayant été intégralement utilisé. Dans le cadre de cette nouvelle ligne de financement en fonds propres, Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur 24 prochains mois, dans la limite globale de 500 000 actions (soit 9,64% du capital au 31/12/2014).

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeurbrute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *			
Frais de recherche et de développement	1 076 945	402 318		1 479 263
Autres immobilisations incorporelles	1 716 671	183 709		1 900 380
Immobilisations incorporelles en cours	60 630		50 390	10 240
TOTAL immobilisations incorporelles	2 854 246	586 027	50 390	3 389 883
Immobilisations corporelles				
Installations techniques et outillage industriel	1 544 237	58 127	51 121	1 551 243
Installations générales, agencements et divers	1 029 925		42 506	987 420
Matériel de bureau, informatique et mobilier	185 113	8 820		193 933
Immobilisations corporelles en cours	0	112 150		112 150
TOTAL immobilisations corporelles	2 759 276	179 097	93 626	2 844 746
Immobilisations financières				
Autres participations	2 502 290			2 502 290
Prêts et autres immobilisations financières	165 058	89 895		254 953
Contrat de liquidités	280 613	157 451	144 999	293 065
TOTAL immobilisations financières	2 947 961	247 346	144 999	3 050 308
TOTAL GÉNÉRAL	8 561 483	1 012 470	289 015	9 284 937

Situation et mouvements de l'exercice							
Immobilisations amortissables	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	Amortissements linéaires		
Immobilisations incorporelles			22.53.50.02.53.53.5				
Frais recherche et de développement.	234 436	209 847		444 283	209 847		
Autres immobilisations incorporelles	1 250 352	43 325	ia (1 293 676	43 325		
TOTAL immobilisations incorporelles	1 484 788	253 172	0	1 737 959	253 172		
Immobilisations corporelles							
Installations techn. et outillage industriel	1 477 358	22 486	5 065	1 494 779	22 486		
Installations générales, agencements et divers	990 473	11 111	8 925	992 658	11 111		
Mat. de bureau, informatique et mobil.	171 906	379		172 285	379		
Immobilisations corporelles en cours				0			
TOTAL immobilisations corporelles	2 639 737	33 975	13 990	2 659 722	33 975		
TOTAL GÉNÉRAL	4 124 524	287 147	13 990	4 397 681	287 147		

Immobilisations financières : contrat de liquidités

Theradiag SA

	The state of the s		Valeurs brutes			Dépréciations			Valeurs	nettes	
a' compte		Ouverture	Acquisitions	Cassions	Clótum	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture	Ouverture	Ciộtura
27-6100	Créances diverses	143 750	1 754 703	1 650 089	39 137	0	0	0	0	0	39 137
27-7100	Actions propres	136 863	1 754 703	1 637 637	253 928	9 996	8 543	0	18 539	0	235 389

	31/12/2014					
en €	Montant début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice		
Provisions pour litiges	78 049		28 049	50 000		
Provisions pour risques et charges	78 049	0	28 049	50 000		
Provisions sur immo incorporelles	390 269			390 269		
Provisions sur stocks et en cours	0			0		
Provisions sur comptes clients	88 226	10 634	27 654	71 207		
Autres provisions pour dépréciation	9 996	18 539	9 996	18 539		
Provisions;pour dépréclation	488 492	29 174	37 650	480 016		
TOTAL GÉNÉRAL	566 540	29 174	65 698	530 016		

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Alan au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			3
Autres immobilisations financières	548 019	65 825	482 194
TOTAL de l'actif immobilisé :	548 019	65 825	482 194
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	77 424		77 424
Autres créances clients	637 393	637 393	
Personnel et comptes rattachés	16 325	16 325	
Etat - Impôts sur les bénéfices	314 075	314 075	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	59 837	59 837	
Débiteurs divers	966 399	966 399	
TOTAL de l'actif circulan	t 2 071 453	1 994 029	77 424
TOTAL GÉNÉRA	2 619 471	2 059 853	559 618
ETAT DES DETTES	Montant brut	Alan au plus	A plus d'un an
Emprunts auprès des établissements de crédits			
- à 1 an maximum à l'origine	1		
- à plus d'un an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	844 924	844 924	
Personnel et comptes rattachés	417 993	417 993	
Sécurité sociale et autres organismes	558 264	558 264	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	15 456	15 456	
Autres impôts et taxes assimllées	18 766	18 766	
Groupe et associés	29 110	29 110	
Autres dettes	15 148	15 148	
TOTAL GÉNÉRAI	1 899 662	1 899 662	0

Charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avances

Theradiag SA

Montant des charges à payer inclus dans les postes sulvants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	308 516
Dettes fiscales et sociales	731 965
TOTAL GÉNÉRA	L 1 040 481

Montant des produits à recevoir inclus'dans les postes sulvants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 534
TOTAL GÉNÉRAL	1 534

Charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		1.6
	TOTAL GÉNÉRAL 207 61	16

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	intitulé du compte
Boni de cession d'actions propres Reprise provision pour risque	97 962 28 049	77-8300 78-7500
TOTAL	126 011	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Intitulé du compte
Valeur comptable de cession d'immobilisation Mali de cession acrions propres	79 636 75 514	67-5200 67-8300
TOTAL	155 150	

ENGAGEMENTS DONNES		Montant
Effest escomptés non échus		696 367
Commandes fermes		216 192
Couverture de change en dollars : 500 000 \$		386 997
Baux commerciaux : loyers annuels		274 236
Indemnités de fin de carrière		372 835
Autres engagements donnés :		
	Heures de DIF : 4231 heures	
	TOTAL GÉNÉRAL	1 946 628

NGAGEMENTS RECUS	Montant
	TOTAL GÉNÉRAL

Ventilation du chiffre d'affaires

Theradiag SA

REPARAGONDA PROPERTIES	Montant
Distribution	2 786 755
In House	4 490 879
Total	7 277 634

Task (still) on Australia (strain)	Montant
France	4 346 873
Export	2 930 760
Total	7 277 634

Rubriques		Installations matériel outillage
Valeur d'origine :		817 849
Amortissements:		
- cumuls des exercices antérieurs		202 960
- dotations de l'exercice		197 371
	Total	400 331
Redevances payées :		-
- cumuls des exercices antérieurs		220 396
- dotations de l'exercice		198 019
	Total	418 415
Redevances restant à payer :		
- à un an au plus		218 845
- à plus d'un an et cinq ans au plus		221 395
- à plus de cinq ans		0
	Total	440,240
Valeur résiduelle :		31-04-18/2-117
- à un an au plus		551
- à plus d'un an et cinq ans au plus		6 629
- à plus de cinq ans		0
	Total	7 180
Montant pris en charge dans l'exercice		200 194

Liste des filiales

Theradiag SA

es Capitaux pr		Quote-part du capital détenu en pourcentage	u demier exercice	
Prestizia SAS	-534 578	100%	-304 993	

Valeurs mobilières de placement

Theradiag SA

œn €	31/12	31/12/2014		31/12/2013		
ane.	Valeur d'usage	Volcur vénale	Valdur d'usage	Valeurvénale		
CAT CIC	-		2 509 632			
CAT BNP	-		1 000 000			
CAT BRED	560 000		-			
TOTAL Placements	560 000		3 509 632			

Avances conditionnées

Theradiag SA

AVANCES CONDITIONNEES 811	€	31/12/2014	31/12/2013
Oséo (projet Tracker)		114 603	314 603
Avance PISI (projet Tracker)		803 622	803 622
Avance BPI (projet Carena)		226 005	176 000
TELEVICE DE LES ESTADOS DE LA COMPANIO DE LA COMPA	UTAL	1 144 230	1 294 225

Capitaux propres

¢n €	Capital	Report à	Résultas	Prime d'émission	Total Capitaux propres
31/12/2013	7 133 329	- 2355 861	- 1914-295	5 476 568	8 339 742
Affectation du resultat 2013		- 1914295	1 914 295		-
Résultat 2014			- 2 492 179		- 2 492 179
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (1)	321 426				321 426
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (2)	149 999				149 999
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (3)	31			- 31	
Augmentation de capital du 16 juin 2014	3 988			- 3 988	20
Prime d'émission BSA 5	1		1	10 001	10 001
Augmentation de capital du 5 novembre 2014 (Paceo)	100 786			130 027	230 814
Augmentation de capital du 12 novembre 2014	449 990		i		449 990
Augmentation de capital du 3 décembre 2014 (Paceo)	198 305			228 456	426 761
Augmentation de capital du 12 décembre 2014 (Paceo)	457 409			695 400	1 152 809
31/12/2014	8 815 263	- 4 270 155	- 2 492 179	6 536 433	8 589 362

E-kegories services	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	4 196 076	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (1)	189 074	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (2)	88 235	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (3)	18	1,70 €
Actions émises le 16 juin 2014	2 346	1,70 €
Actions émises le 5 novembre 2014	59 286	1,70 €
Actions émises le 12 novembre 2014	264 700	1,70 €
Actions émises le 3 décembre 2014	116 650	1,70 €
Actions émises le 12 décembre 2014	269 064	1,70 €
Actions composant le capital social au 31 décembre 2014	5 185 449	1,70 €

Répartition du capital social et droits de vote

Theradiag SA

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

A la connaissance de la société, au 31/12/2014, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2014	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 664 471	32,1%	27 848 844	50,3%
Innovation capital	63 657	1,2%	636 570	1,2%
Holding Incubatrice Biotechnologie et Pharmacie	183 382	3,5%	1 833 820	3,3%
Management	87 666	1,7%	1 741 466	3,1%
Autres actionnaires	3 186 273	61,4%	31 862 730	57,6%
Total	5 185 449	100,0%	55 353 468	100,0%

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

Instruments	Nombre dinstruments attribués au 31/12/14	Nombre maximal d'actions potentielles de 1.70 euros de valeur nominale chacune (*) et (**)	(***) Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions existantes au 31/12/2014	Dilution potentielle sur le base du normbre d'actions potentielles totales
BSA 2	1	23 810	0,46%	0,45%
BSA 4	684 201	68 420	1,32%	1,28%
BSA 5	339 700	33 970	0,66%	0,64%
BSA 6 (****)	0	0	0,00%	0,00%
Options de souscrition 2005	650 313	26 777	0,52%	0,50%
Nombre total d'actions nouvelles à prov instruments donnant accès au capital	eñir des	152 977	2,95%	2,87%

(*) cecl, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévolt les modalités d'ajustement des parités pour les titulaires de BSA, d'options de souscription d'actions et des actions gratuites

(**) en tenant compte d'un capital divisé en:

5 185 449 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2014

(***) en tenant compte d'un capital potentiei divisé en :

5 338 426 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 30/06/2014

(****) l'Assemblée générale des actionnaires en date du 8 avril 2014 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'attribuer un nombre maximum de 50 000 BSA 6 au profit des admnistrateurs - équipe dirigeante de la Société (donnant le droit de souscrire à un nombre maximum de 50 000 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de 1,70 euros),

A date du 31 décembre 2014, ladite délégation de compétence (valable jusqu'au 7 octobre 2015) n'a pas à été mise en œuvre par le Conseil d'administration.

Déficits reportables

Theradiag SA

en €	31/12/2014	31/12/2013
Déficits reportables	24 480 826	21 746 498

Honoraires des Commissaires aux comptes

Theradiag SA

ena	31/42/2014	31/12/2013
Vérification des comptes	32 450	25 500
Audit IPO		0
Autres vérifications légales	9 000	0
Total	41 450	25 500

Patolu rahizisti pisti imoki watines	Montant
Négoce	577 980
In House	1 165 610
Total	1 743 590

Noms	Poste	én€	31/12/2014
		Rémunération fixe	250 000
AAL-L-LEIMANGE	Discrete sur of a fact	Rémunération variable	48 125
Michel FINANCE	Directeur général	Avantage en nature	22 195
		Rémunération brute	320 320
Cincil Toppi FM	Président du Conseil	latana da présana	20 000
Gérard TOBELEM	d'administration	Jetons de présence	20 000
Pierre MORGON	Administrateur	Jetons de présence	8 500
Jean-Paul PRIEELS	Administrateur	Jetons de présence	8 000

Effectifs	Personnel salarië	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	30,	1
Agents de maîtrise et techniciens	11,	9
Employés	17,	4
Ouvriers		
TO	TAL 5	9



ETATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS AU

31 DECEMBRE 2014

Bilan

	31/12/2014			31/12/2013
en C	Brut	Amort. Dépréc.	Net	Net
Ecart d'acquisition	1 841 538	245 538	1 595 999	1 688 070
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1 479 263	444 283	1 034 980	842 510
Autres immobilisations incorporelles	1 511 186	1 294 681	216 505	76 75
Fonds commercial	390 269	390 269	0	
Immobilisations incorporelles en cours	10 240		10 240	60 630
TOTAL immobilisations incorporelles	3 390 959	2 129 234	1 261 725	979 895
Immobilisations corporelles				3,303.
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 439 245	1 899 438	539 806	349 348
Autres immobilisations corporelles	1 202 214	1 169 571	32 643	59 302
Immobilisations en cours	112 150	2 200 37 2	112 150	35 302
TOTAL immobilisations corporelles	3 753 609	3 069 009	684 600	408 650
Immobilisations financières		2 222 333	55.555	100 050
Titres de participation	3 060		3 060	3 060
Autres participations			0	3 000
Prêts			0	
Autres immobilisations financières	294 090		294 090	308 809
TOTAL immobilisations financières	297 150	0	297 150	311 869
Actif immobilisé	9 283 255	5 443 781	3 839 474	3 388 490
Stock et en-cours		5	2 033 474	3 300 430
Matières premières et approvisionnement	483 592		483 592	426 2 7 1
Stocks d'en-cours de production de biens	432 189		432 189	254 540
Stocks produits intermédiaires et finis	257 941		257 941	318 030
Stocks de marchandises	577 980		577 980	722 953
TOTAL stocks et en-cours	1 751 702	0	1 751 702	1 721 794
Créances	1751752	ĭ	1751702	1 /21 /34
Acomptes versés sur commande		i i		0
Créances clients et comptes rattachés	718 150	71 207	646 943	547 984
Autres créances	651 722	71207	651 722	676 101
TOTAL créances	1 369 872	71 207	1 298 665	1 224 085
Disponibilités	1303072	71207	1 238 003	1 224 083
Valeurs mobilières de placement	560 000		560 000	3 509 632
Disponibilités	2 719 988		2 719 988	505 232
TOTAL disponibilités	3 279 988	0	3 279 988	4 014 864
TOTAL disponibilities	3 27 3 300		3 2/9 900	4 014 864
Charges constatées d'avance	236 343		236 343	240 276
ACTIF CIRCULANT	6 637 904	71 207	6 566 697	248 276
Écarts de conversion actif	0 037 30%	/1 20/		7 209 019
Impôts différés actifs	127 683		177.693	00.470
TOTAL GÉNÉRAL	16 048 842	5 514 988	127 683 10 533 854	86 170 10 683 679

an €	31/12/2014	31/12/2013
	Net	Net
Capitaux propres		
Capital social	8 815 263	7 133 329
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 536 434	5 476 56 8
Réserves consolidées	-5 473 138	-3 004 473
Autres (Actions propres)	-253 929	-136 863
Résultat de l'exercice	-2 963 732	-2 468 665
Capitaux propres	6 660 898	6 999 896
Avances conditionnées	1 144 230	1 294 225
Autres fonds propres	1 144 230	1 294 225
		2 20 1 220
Provisions pour risques	422 835	335 653
Provision pour risques et charges	422 835	335 653
Impôts différés passifs		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 543
Dettes sur crédit-bail	435 063	256 880
Emprunts et dettes financières divers		20 500
Total dettes financières	435 063	278 924
D P		
Dettes diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés	769 248	750 117
Dettes fiscales et sociales	1 052 247	759 117 951 195
Autres dettes	44 258	
TOTAL dettes diverses	1 865 753	64 671 1 774 982
	2 003 7 3 3	1774 302
DETTES	2 300 816	2 053 906
Ecarts de conversion passif	5 075	
TOTAL GÉNÉRAL	10 533 854	10 683 679

Compte de Résultat

en €	France	Export	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	2 397 134	389 621	2 786 755	3 295 823
Production vendue de biens	1 614 800	1 895 802	3 510 601	3 181 894
Production vendue de services	170 376	645 337	815 713	263 555
Chiffres d'affaires nets	4 182 309	2 930 760	7 113 069	6 741 272
Duradicas de la fa				
Production stockée			117 560	247 858
Production immobilisée			403 818	363 609
Subventions d'exploitation			177 917	97 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de cha	irges		27 654	94 158
Autres produits			392 739	89 677
Produits d'exploitation			8 232 756	7 633 574
Charges externes				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 549 089	1 882 870
Variation de stock de marchandises			151 586	87 586
Achats de matières premières et autres approvisionnement			817 347	703 522
Variation de stock [matières premières et approvisionneme			-63 934	131 396
Autres achats et charges externes	•		3 102 447	2 661 321
TOTAL charges externes:			5 556 535	5 466 696
Impôts, taxes et versements assimilés			129 505	112 539
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 172 719	2 715 430
Charges sociales			1 626 782	1 411 270
TOTAL charges de personnel:		٧	4 799 501	4 126 700
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			488 839	326 803
Dotations aux provisions sur immobilisations			100 000	020 000
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 634	58 314
TOTAL dotations d'exploitation:		f	499 473	385 117
Autres charges d'explotation			440 842	252 478
TOTAL charges d'exploitation			11 425 856	10 343 530
			the second secon	
Résultat d'exploitation		Autiment	-3 193 100	-2 709 955

en€	31/12/2014	31/12/2013
Résultat d'exploitation	-3 193 100	-2 709 95!
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	32 635	26 173
Autres intérêts et produits assimilés		20 17
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	9 634	12 220
	42 270	38 393
Charges financières	ļ	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	79 835	75 907
Différences négatives de change	29 042	6 604
	108 877	82 511
Résultat financier	-66 607	-44 119
Résultat courant avant impôts	-3 259 707	-2 754 074
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 594
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 962	10 770
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 053	41 179
	116 015	60 543
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	155 150	25 041
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 157
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	0	78 049
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions CONSO	115 231	3 740
	270 382	128 987
Résultat exceptionnel	-154 366	-68 444
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-542 418	-445 929
Dot. Amort. Écart acquisition	92 077	92 077
Total des produits	8 391 040	7 732 510
Total des charges	11 354 773	10 201 176
Bénéfice ou perte	-2 963 732	-2 468 665

Tableau de Flux de trésorerie

RUBRIQUES	Net (N)	Net (N-1)
	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	-2 963 732	-2 468 665
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	404 622	391 921
Dotations et reprise de provisions	87 182	40 610
Variation des impôts différés	-41 513	-562
Variation du BFR	3 292	-1 155 737
Trésorerie nette absorbée par les opérations	-2 510 149	-3 192 434
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-1 014 342	-831 030
Cessions d'actifs immobiliés	144 016	26 958
Cession / acquisition d'actifs financiers	-89 895	8 600
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	-960 220	-795 471
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital	1 681 934	/
Prime d'émission	1 059 866	
Variation autres (Actions propres)	-117 066	
Variation liquidités du contrat de liquidité	104 614	
Encaissements d'avances remboursables	50 005	
Variation emprunt (retraitement crédit-bail)	178 183	
Dettes financières diverses		20 500
Remboursement dettes financières	-22 043	-1 970 745
Remboursement d'avance remboursable	-200 000	-235 397
Variation intérêts courus	0	-1 543
Variation des concours bancaires	0	-97 462
Trésorerie nette provenant des activités de financement	2 735 493	-473 785
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-734 877	-4 461 690
Trésorerie à l'ouverture	4 014 864	8 476 553
Trésorerie à la clôture	3 279 988	

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Méthode et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société Theradiag et sa filiale à 100%, la société Prestizia immatriculée au registre du commerce de Montpellier sous le n° 531 530 418 et dont le siège social se situe à Cap Alpha, 9 avenue de l'Europe 34830 CLAPIERS.

La méthode de consolidation est l'intégration globale.

2. Evènements marquants de la période

- En date du 30 janvier 2014, la société ETV a procédé :
 - à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de :
 - 24 654 actions sur exercice du BSA 1-1 pour un montant de 41 911,80 €
 - 24 654 actions sur exercice du BSA 1-2 pour un montant de 41 911,80 €
 - 12 327 actions sur exercice du BSA 1-3 pour un montant de 20 955,90 €
 - 21 239 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 36 106,30 €
 - à la souscription de 106 200 ABSA d'une valeur nominale de 1,70 € libéré en totalité pour un montant de 180 540,00 €

La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 321 425,80 € par émission de 189 074 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit de la société ETV.

- En date du 31 mars 2014, le fonds IP GROWTH FCPR a procédé à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de 88 235 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 149 999,50 €.
 - La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 149 999,50 € par émission de 88 235 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds IP GROWTH FCPR.
- En raison du regroupement d'actions intervenu après le plan d'actions gratuites initié en 2011 et 2012, 18 actions nouvelles devaient être attribuées.
 - La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 30,60 € par émission de 18 actions nouvelles au prix de 1,70 € par incorporation au capital de la somme de 30,60 € prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».
- Conformément au plan d'actions gratuites complémentaires du 29 mai 2012, la société a procédé à la livraison gratuite de 2.346 actions nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites ayant rempli les conditions pendant toute la durée de la période d'acquisition.
 - La société a donc procédé en date du 14 juin 2014 de procéder à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 3.988,20 euros par émission de 2.346 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuite par voie d'incorporation au capital de la somme de 3.988,20 euros prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».
- Notre partenaire commercial Hitachi nous a informés qu'il souhaitait interrompre notre relation commerciale concernant la distribution de leur produit d'allergie Optigen.
 - Un accord amiable en date du 28 avril 2014 a permis de gérer dans les meilleures conditions cette interruption qui n'interviendra que dans un an.
- Dans le cadre du projet miCRA (microARNs circulants dans le Cancer du Rectum localement Avancé) présenté par Theradiag au « Programme de Soutien à l'Innovation Majeure » du Gouvernement Français, la société e reçu une aide financière sous forme de subvention de 140 k€.
- Theradiag a signé début juillet 2014 un bail commercial pour intégrer de nouveaux locaux plus grands et mieux adaptés à sa production.
- Ce nouveau bail prend effet au 1^{er} janvier 2015.
- En date du 12 novembre 2014, Truffle Capital a procédé à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de 264 700 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 449 990 €.
 - La société a donc procédé en date du 13 novembre 2014 à une augmentation de capital de 449 990 € par émission de 264 700 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds Truffle Capital.

- Conformément à l'accord de Paceo® signé avec la Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014, aux termes duquel Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur une durée de 24 prochains mois, dans la limite globale de 445 000 actions (soit 9,9% du capital à la date du 16 avril 2014), la société a procédé à trois augmentations de capital successives :
 - en date du 5 novembre 2014 : augmentation de capital de 100 786.20 € par émission de 59 286 actions
 - en date du 3 décembre 2014 : augmentation de capital de 198 305 € par émission de 116 650 actions
 - en date du 12 décembre 2014 : augmentation de capital de 457 408,80 € par émission de 269 064 actions

3. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements émis ultérieurement par le Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) <u>Ecart d'acquisition</u>

L'écart d'acquisition à 100% de la société Prestizia est amorti sur 20 ans.

b) <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels: 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100% au 31 décembre 2012.

c) <u>Immobilisations corporelles</u>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

d) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres détenus par la société correspondent à des titres bancaires Caisse d'Epargne pour un montant de 3 060€.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- Au contrat de liquidité en espèces pour 39 137 €.

e) <u>Stocks</u>

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

g) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision

pour risques, d'un montant équivalent.

h) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat au moment de leur versement dès lors qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

i) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

j) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

k) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

l) <u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

m) <u>Indemnités de départ à la retraite</u>

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2014.

Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

Evolution des salaires : 2%Taux de charges sociales :

Cadre: 48,80%

Agent de maitrise : 53,10%

Non cadre: 46,30%

Age de départ à la retraite : âge légal

Turn over moyen: 3%

- Table de mortalité : INSEE 2014

- Taux d'actualisation : taux Iboxx : 1.49%

Ils font l'objet d'une provision pour risques de 372 835 €.

n) <u>Instruments</u> financiers de couverture

La société a mis en place une politique de couverture de change. Les prévisions d'encaissements et décaissements en dollar, ont amené la société à constater un flux en dollar permettant de couvrir les fluctuations des créances et dettes libellées en devise dollar en cours d'exercice et à la clôture. Ce flux est détaillé en engagements hors-bilan.

o) <u>Chiffre d'affaires</u>

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

Les ventes de négoces : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (HITACHI, SAVYON, IDS...); Les produits sont envoyés par les

fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.

- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
 - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG;
 - La facturation, à certains clients, de prestations de R&D, d'industrialisation et de formation pour l'utilisation des kits de diagnostic.

Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

p) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

q) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 s'élève à 402 318 €. Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la mise en production des biens issus du développement. L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent

r) <u>Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel</u>

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les évènements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

s) <u>Résultat financier</u>

réunis.

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

t) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2014, le produit d'impôt relatif au CIR est de 542 418 €.

4. Evènements postérieurs à la clôture

Le bail commercial des nouveaux locaux a débuté le 1^{er} janvier 2015 : L'emménagement des bureaux et de la logistique a eu lieu du 8 au 10 janvier 2015. Le déménagement des laboratoires est prévu pour la mi-mars 2015. Le bail commercial des locaux de la logistique et d'une partie des bureaux s'est terminé le 12 janvier 2015 et le bail commercial des laboratoires et de l'autre partie des bureaux prendra fin le 30 juin 2015.

Theradiag a renouvelé le contrat de Paceo® que la société a mis en place avec Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014 ; le précédent Paceo® mis en place avec Société Générale en avril 2014 ayant été intégralement utilisé. Dans le cadre de cette nouvelle ligne de financement en fonds propres, Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur 24 prochains mois, dans la limite globale de 500 000 actions (soit 9,64% du capital au 31/12/2014).

Immobilsations	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	1 076 945	402 318		1 479 263
Autres immobilisations incorporelles	1 717 393	184 063		1 901 455
Immobilisations incorporelles en cours	60 630		50 390	10 240
TOTAL immobilisations incorporelles	2 854 968	586 381	50 390	3 390 959
Immobilisations corporelles				
Installations techniques et outillage industriel	1 573 291	99 225	51 121	1 621 396
Matériel financé en crédit-bail	623 272	194 577		817 849
Installations générales, agencements et divers	1 037 598	9 261	42 506	1 004 352
Matériel de bureau, informatique et mobilier	185 113	11 474		196 588
Immobilisations corporelles en cours	.0	113 424		113 424
TOTAL immobilisations corporelles	3 419 274	427 961	93 626	3 753 609
Immobilisations financières				
Autres participations	3 060			3 060
Prêts et autres immobilisations financières	165 058	89 895		254 953
Contrat de liquidités	143 750		104 614	39 137
TOTAL immobilisations financières	311 869	89 895	104 614	297 150
TOTAL GÉNÉRAL	6 586 110	1 104 237	248 630	7 441 717

Situation et mouvements de l'exercice					Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice
Amortissements	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	Amortissements linéaires
Immobilisations incorporelles			_		
Frais de recherche et de développement.	234 435	209 847		444 282	209 847
Autres immobilisations incorporelles	1 250 368	44 313		1 294 681	44 313
TOTAL immobilisations incorporelles	1 484 803	254 161	0	1 738 963	254 161
Immobilisations corporelles					
Installations techn. et outillage industriel	1 479 916	31 586	5 065	1 506 437	31 586
Matériel financé en crédit-bail	367 299	25 702		393 001	25 702
Installations générales, agencements et diver	990 473	11 607	8 925	993 155	11 607
Mat. de bureau, informatique et mobil.	172 936	3 480		176 416	3 480
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL immobilisations corporelles	3 010 624	72 375	13 990	3 069 009	72 375
TOTAL GÉNÉRAL	4 495 427	326 536	13 990,21	4 807 972	326 536

	31/12/2014				
en€	Montant début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	
Provisions pour litiges	78 049	150	28 049	50 000	
Provisions Indemnités de fin de carrière	257 604	115 231	0	372 835	
Provisions pour risques et charges	335 653	115 231	28 049	422 835	
Provisions sur immobilisations incorporelles	390 269			390 269	
Provisions sur stocks et en cours	o			О	
Provisions sur comptes clients	88 226	10 634	27 654	71 207	
Autres provisions pour dépréciation	0	0		О	
Provisions pour dépréciation	478 496	10 634	27 654	461 476	
TOTAL GÉNÉRAL	814 148	125 866	55 702	884 312	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE		<u> </u>	
Créances rattachées à des participations]		
Prêts			
Autres immobilisations financières	294 090	65 825	228 265
TOTAL de l'actif immobilisé :	294 090	65 825	228 265
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	77 424		77 424
Autres créances clients	640 726	640 726	
Personnel et comptes rattachés	16 325	16 325	
Etat - Impôts sur les bénéfices	548 282	548 282	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	79 707	79 707	
Débiteurs divers	7 409	7 409	
TOTAL de l'actif circulant	1 369 872	1 292 447	77 424
TOTAL GÉNÉRAL	1 663 962	1 358 272	305 689
ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts auprès des établissements de crédits			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus d'un an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses : Contrats de crédit-bail retraités	435 063	22 999	412 064
Fournisseurs et comptes rattachés	769 248	769 248	
Personnel et comptes rattachés	424 129	424 129	
Sécurité sociale et autres organismes	593 895	593 895	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	15 456	15 456	
	18 766	18 766	
Autres impôtes et taxes assimilées			
Autres impôtes et taxes assimilées Groupe et associés	29 110	29 110	
·	29 110 15 148	29 110 15 148	

Charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avances

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 464
Dettes fiscales et sociales	743 116
TOTAL GÉNÉRAL	975 580

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 506
TOTAL GÉNÉRA	AL 1506

Charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	236 343	
TOTAL GÉNÉRAL	236 343	

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Intitulé du compte
Boni de cession d'actions propres	97 962	77-8300
Reprise provision pour risque	18 053	78-7500
TOTAL	116 015	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Intitulé du compte
Valeur comptable de cession d'immobilisation	79 636	67-5200
Mali de cession acrions propres	75 514	67-8300
Dotations aux provisions pour risque exceptionnels (IFC)	115 231	68-7500
TOTAL	270 382	

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES		Montant
Effets escomptés non échus	,	696 367
Commandes fermes		216 275
Couverture de change en dollars : 500 000 \$		386 997
Baux commerciaux : loyers annuels		298 674
Autres engagements donnés :		
	Heures de DIF : 4349 heures	
	TOTAL GÉNÉRAL	1 598 314

ENGAGEMENTS RECUS	Montan
	TOTAL GÉNÉRAL

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE		Montant
Distribution		2 786 755
In House		4 326 314
	Total	7 113 069
REPARTITION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE		Montant
France		4 182 309
Export		2 930 760
	Total	7 113 069

Valeurs mobilières de placement

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

en €	31/12	/2014	31/12/2013	
	Valeur d'usage	Valeur vénale	Valeur d'usage	Valeur vénale
CAT CIC	-		2 509 632	
CAT BNP	- 1		1 000 000	
CAT BRED	560 000		-	
TOTAL Placements	560 000		3 509 632	

AVANCES CONDITIONNEES	en €	31/12/2014	31/12/2013
Oséo (projet Tracker)		114 603	314 603
Avance PISI (projet Tracker)		803 622	803 622
Avance BPI (projet Carena)		226 005	176 000
	TOTAL	1 144 230	1 294 225

Capitaux propres

an €	Capital	Réservces consolidées	Résultat	Prime d'émission	Autres (actions	Total Capitaux
31/12/2013	7 133 329	- 3 004 473	2 468 665	5 476 568	- 136 863	6 999 896
Affectation du resultat 2013		- 2 468 665	2 468 665			+
Résultat 2014	11		- 2 963 732			- 2 963 732
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (1)	321 426					321 426
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (2)	149 999	'				149 999
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (3)	31			- 31		-
Augmentation de capital du 16 juin 2014	3 988			- 3 988		-
Prime d'émission BSA 5				10 001	j	10 001
Augmentation de capital du 5 novembre 2014 (Paceo)	100 786			130 028	1	230 815
Augmentation de capital du 12 novembre 2014	449 990					449 990
Augmentation de capital du 3 décembre 2014 (Paceo)	198 305			228 456		426 761
Augmentation de capital du 12 décembre 2014 (Paceo)	457 409			695 400		1 152 809
Actions propres					- 117 066	- 117 066
31/12/2014	8 815 263	- 5 473 138	- 2 963 732	6 536 434	- 253 929	6 660 898

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	4 196 076	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (1)	189 074	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (2)	88 235	1,70€
Actions émises le 8 avril 2014 (3)	18	1,70€
Actions émises le 16 juin 2014	2 346	1,70€
Actions émises le 5 novembre 2014	59 286	1,70€
Actions émises le 12 novembre 2014	264 700	1,70€
Actions émises le 3 décembre 2014	116 650	1,70 €
Actions émises le 12 décembre 2014	269 064	1,70 €
Actions composant le capital social au 31 décembre 2014	5 185 449	1,70 €

Répartition du capital social et droits de vote

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

A la connaissance de la société, au 31/12/2014, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2014	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 664 471	32,1%	27 848 844	50,3%
Innovation capital	63 657	1,2%	636 570	1,2%
Holding Incubatrice Biotechnologie et Pharmacie	183 382	3,5%	1 833 820	3,3%
Management	87 666	1,7%	1 741 466	3,1%
Autres actionnaires	3 186 273	61,4%	31 862 730	57.6%
Total	5 185 449	100,0%	55 353 468	100,0%

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

instruments	Nombre d'instruments attribués au	Nombre maximal d'actions potentielles de	(***) Dilution potentielle sur la base du nombre	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions
BSA 2	1	23 810	0,46%	0,45%
BSA 4	684 201	68 420	1,32%	1,28%
BSA 5	339 700	33 970	0,66%	0,64%
BSA 6 (****)	0	0	0,00%	0,00%
Options de souscrition 2005	650 313	26 777	0,52%	0,50%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir accès au capital	des instruments donnant	152 977	2,95%	2,87%

^(*) ceci, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les (**) en tenant compte d'un capital divisé en: 5 185 449 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2014

^(***) en tenant compte d'un capital potentiel divisé en : 5 338 426 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 30/06/2014 (****) l'Assemblée générale des actionnaires en date du 8 avril 2014 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'attribuer un nombre maximum de 50 000 BSA 6 au profit des administrateurs - équipe dirigeante de la Société (donnant le droit de souscrire à un nombre maximum de 50 000 actions ordinaires nouvelles. au orix unitaire de 1.70 euros).

Honoraires des Commissaires aux comptes

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

en €	31/12/2014	31/12/2013
Vérification des comptes	36 000	25 500
Audit IPO		O
Autres vérifications légales	9 000	o
Total	45 000	25 500

STOCKS PAR NATURE D'ACTIVITE	Montant
Négoce	577 980
In House	1 173 722
Total	1 751 702

Noms	Poste	en€	31/12/2014
		Rémunération fixe	250 000
Michel FINANCE	Michel FINANCE Directeur général	Rémunération variable	48 125
IVIIII I IIVANCE	Directed general	Avantage en nature	22 195
		Rémunération brute	320 320
Gérard TOBELEM	Président du Conseil	latana da antaonas	70.000
Gerard TOBELEIW	d'administration	Jetons de présence	20 000
Pierre MORGON	Administrateur	Jetons de présence	8 500
Jean-Paul PRIEELS	Administrateur	Jetons de présence	8 000

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens	34,1	
Employés Ouvriers	11,9 18,4	
TOTAL	64	